

Rapport d'activité du Conseil national du numérique

2015

A l'attention du **Président de la République**,
du **Premier ministre**, du **ministre de l'Economie, de l'Industrie**
et du **Numérique** et de la **Secrétaire d'Etat chargée du numérique**

février 2016



Rapport d'activité du Conseil national du numérique

2015

À l'attention du **Président de la République**,
du **Premier ministre**, du **Ministre de l'Economie de l'Industrie et du Numérique**
et de la **Secrétaire d'Etat chargée du Numérique**

Note de synthèse

L'année 2015-2016 n'a pas manqué d'intensité au Conseil national du numérique. L'aboutissement de la concertation nationale "Ambition numérique" a été une étape majeure pour le Conseil.

Ce rapport *Ambition numérique* a consolidé une base de doctrine stable et holistique. Les grands principes qui y sont posés ont repris les travaux précédents et ont permis d'en irriguer d'autres, à l'instar de l'autodétermination informationnelle en santé, ou du principe de loyauté pour les plateformes de l'économie collaborative. Le débat public s'est lui aussi saisi de la vision politique proposée par le CNNum. Un large tissu d'acteurs, y compris à l'international, s'empare aujourd'hui des recommandations du rapport *Ambition numérique* comme référence à suivre ou contester. Il est régulièrement mobilisé à la fois pour engager des actions ou lancer de nouveaux débats.

« Ce que j'attends de vous, c'est d'aider le gouvernement à avoir des éclairages, utiles et approfondis, de le bousculer. [...] Soyez même plus que du poil à gratter. »

Manuel Valls, le 4 octobre 2014,
lors du lancement de la concertation nationale

Le rapport remis au Premier ministre en juin 2015 a largement nourri le projet de loi pour une République numérique présenté par Axelle Lemaire. Le CNNum a été saisi à cette occasion pour prononcer un avis sur le texte, ce qui lui a permis de renouveler l'exposé de sa vision sur les droits et libertés à l'heure du numérique.

Le suivi à long terme d'un tel chantier a été extrêmement bénéfique pour l'ensemble des activités du CNNum en 2015.

L'année 2015 a été ainsi marquée par un triple mouvement :

1. L'approfondissement de travaux précédents - plateformes, gouvernance de l'Internet, éducation, inclusion, projet de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement - notamment par des actions prises auprès de la Commission européenne et des organisations internationales ;

- 2.** La participation aux préfigurations du projet de loi pour une République numérique sur la base des préconisations du rapport *Ambition numérique* ;
- 3.** La publication de rapports sur des enjeux sociaux et environnementaux, tels que la santé, le travail et la convergence des transitions numérique et écologique.

Pour les membres du CNNum, cette troisième année de mandat a été riche et particulièrement intense, du fait de la gravité des sujets dont le Conseil s'est saisi - lutte contre le terrorisme, santé, emploi et travail - mais aussi du caractère novateur des idées portées : domaine commun informationnel, droit individuel à la contribution, jeune entreprise innovante européenne, agence de notation des plateformes, etc. Le Conseil a également activement participé à l'aboutissement de chantiers concrets, du projet de loi numérique à la grande école du numérique, en passant par la coopération franco-allemande sur le numérique. L'équipe du Secrétariat général s'est ainsi renforcée et diversifiée, comptant désormais six rapporteurs permanents, un Rapporteur général, un Secrétaire général et une Assistante de direction.

Le CNNum 2013-2016 en 3 chiffres

3 ans de mandat

18 rapports, avis, plans d'action

30 rencontres contributives organisées

Ces actions lui ont ainsi permis d'accroître sa visibilité et sa crédibilité aux niveaux européen et international. La Commission européenne est ainsi de plus en plus attentive aux positions du Conseil sur le numérique. Plusieurs pays souhaitent aujourd'hui s'inspirer des travaux du CNNum pour engager leurs propres actions, comme par exemple le Canada ou la Suisse. Des synergies fortes se sont également créées avec d'autres institutions et administrations françaises, en particulier avec l'ARCEP, la CNIL, le ministère des affaires étrangères et les directions des ministères économiques et financiers.

Récemment renouvelé¹, le Conseil national du numérique poursuivra ses travaux ainsi que ses efforts en matière d'innovations méthodologiques, aussi bien dans la consultation de l'écosystème que dans l'élaboration de recommandations qui s'adressent aux décideurs, aux acteurs concernés, mais aussi au grand public, et au delà, dans l'accompagnement à leur mise en oeuvre.

L'année 2016 sera consacrée à plusieurs chantiers, parmi lesquels :

- la définition d'un programme de travail pour le nouveau mandat dont un axe fort sera la transformation numérique des PME/PMI ;
- le suivi du projet de loi pour une République numérique, dont la lecture au Sénat est prévue pour le mois d'avril 2016 ;
- le suivi des chantiers gouvernementaux sur le travail et les nouvelles opportunités économiques ;
- l'accompagnement du Ministère de l'Enseignement supérieur sur la transformation numérique des universités ;
- le suivi des travaux de la Commission européenne, autour du marché unique numérique, notamment la régulation des activités des plateformes ;
- la participation au sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert, organisé à Paris en décembre 2016.

¹ Lien vers le décret de nomination

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=472DB98DBC7D4C25F055258C45504C33.tpdila15v_3?cidTexte=JORFTEXT000032000469&dateTexte=&oldAction=rehJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000031999976



Au terme de ces trois ans, je suis ravi de voir cette jeune institution confirmée dans son rôle d'interface indépendante entre l'écosystème numérique et les pouvoirs publics, et au-delà, s'imposer dans les paysages numériques européen et international. Nous avons pu couvrir un spectre assez large, qui correspond à la vision du numérique que nous avons souhaité porter, celle d'un phénomène de transformation globale de la société.

Nous avons commencé avec des sujets en apparence très techniques, en réalité très politiques, comme la neutralité du Net ou la «loyauté» des plateformes. Nous avons travaillé sur la fiscalité, le financement des start-up, l'éducation... L'objectif était de construire un corps de doctrine qui constitue la base d'une réflexion pour une vraie politique européenne et française. Je suis particulièrement fier que nous ayons ainsi pu contribuer à montrer que plusieurs mondes numériques sont possibles, que la France et l'Europe ont une culture qui peut irriguer notre conception du numérique - qui n'est pas toujours celle des États-Unis.

Nous avons fait valoir que nous avions besoin d'une loi globale sur le numérique et qu'il fallait se donner les moyens de réfléchir en consultant très largement. Cette réflexion a permis que de grands principes tels que la neutralité du net, la portabilité de données, l'auto-détermination informationnelle, ou encore la loyauté des plateformes soient aujourd'hui inscrits en droit français.

Au-delà, nos idées, concepts, travaux, ont trouvé un écho certain chez les décideurs politiques de tous bords, mais aussi, les citoyens, les associations, les écosystèmes numériques. Pour cause : sur de nombreux sujets, nous avons su être précurseurs : de l'inclusion numérique à la loyauté en passant par les biens communs et la littératie numérique, nous avons nourri le débat d'idées, portés de nouveaux concepts et fait, je le crois, avancer la cause de la Révolution numérique.



**Benoît Thieulin,
Président du Conseil national du numérique**

Sommaire

Note de synthèse	2
Activité 2015	7
	8
Ambition numérique	
Projet de loi pour une République numérique	13
Loi relative au renseignement	16
La santé, bien commun de la société numérique	17
Transitions ²	21
Travail, emploi, numérique : les nouvelles trajectoires	24
Transition numérique de l'enseignement supérieur	29
Autres	33
Plateformes (contribution ARCEP)	33
Communs	34
Europe et international	36
Plan d'action franco-allemand pour l'innovation	36
Stratégie numérique européenne	40
Organisations internationales	41
À propos du Conseil national du numérique	42
Décrets	44
Composition du CNNum	45
Organisation du CNNum	49
Note budgétaire	55
Liste des réunions, rendez-vous, interventions (avril 2015-janvier 2016)	56
Sources et liens utiles	65



Ambition numérique

Concertation et rapport Ambition numérique

D'octobre 2014 à février 2015, la concertation nationale

Le 4 septembre 2014, le Premier ministre a saisi le CNNum pour mener une concertation nationale sur le numérique, dans le cadre d'une initiative interministérielle poursuivant le double objectif de faire émerger une vision partagée du numérique alimentant la politique gouvernementale et européenne et d'expérimenter une méthode de co-construction des politiques publiques.

À cette fin, le CNNum a mis en place un dispositif en quatre volets :

- **Une plateforme de consultation en ligne**² proposant une trentaine de sujets au débat, regroupés en quatre thèmes³ ; alimentée par les diagnostics et propositions issues de précédents rapports, tels que l'étude du Conseil d'Etat sur *Le numérique et les droits fondamentaux*, ou le rapport de Philippe Lemoine sur *La transformation numérique de l'économie*;
- **Une journée contributive par thème**, soit quatre évènements organisés successivement à Lille Euratechnologies, au Conseil de l'Europe de Strasbourg, à l'Athénée municipal de Bordeaux et à la Cité des Congrès de Nantes, en partenariat avec les écosystèmes locaux. Des ateliers sur place et en duplex⁴ sur une dizaine de territoires ont permis d'approfondir les pistes les plus votées ou débattues sur la plateforme. Des idées ont également pu être partagées au travers de formats de participation originaux tels que les *pitchs* contributifs, ou les réactions à chaud pendant les phases de retransmission en streaming de chaque événement ;

² <https://contribuez.cnnumerique.fr>

³ Les quatre thèmes : *Croissance, innovation, disruption* ; *Loyauté dans l'environnement numérique* ; *Transformation numérique de l'action publique* ; *La société face à la métamorphose numérique*.

⁴ via la startup lyonnaise glowbl.com

- **L'accompagnement d'évènements contributifs relais auto-organisés**, outillés par un kit de ressources et supports méthodologiques librement téléchargeables⁵, et relayés dans un agenda commun;
- **Des synthèses des contributions ouvertes aux commentaires** ont été publiées, au terme des périodes de consultation de chaque thème, afin de restituer le plus fidèlement possible les propositions et points de controverses⁶.

Les contributions ont montré une forte diversité et créativité dans les propositions. La concertation a apporté des avancées et des enseignements pour le renouvellement des pratiques politiques, en termes :

- d'**appropriation locale** de thématiques souvent jugées trop techniques ou éloignées des réalités territoriales. De nombreuses associations, collectivités et acteurs universitaires se sont ainsi impliqués dans le débat, en organisant par exemple des ateliers relais au sein de leur structure ;
- de démarche de publicité, de **transparence**, et d'interactions entre les acteurs de la société civile. Les groupes d'intérêts ont ainsi été encouragés à publier en ligne des positions autrefois réservées aux discussions internes ;
- de familiarisation de certains pans de l'administration à l'expérience de la concertation ouverte, étape d'une transformation vers un **gouvernement plus ouvert**. Les acteurs publics ont également contribué à enrichir le débat en apportant une expertise circonstanciée à la fois en ligne et hors-ligne lors de réunions interministérielles dédiées. Ces aller-retours continus entre le le CNNum et les ministères ont permis de s'assurer que les fruits de la concertation nourrissent réellement la préparation du travail législatif.

Le rapport *Ambition numérique*

Nourris par cette vaste consultation, les membres du CNNum ont travaillé à l'élaboration de recommandations et de prises de position sur les sujets traités, parfois distinctes du contenu varié des contributions synthétisées par ailleurs. L'ensemble des membres du CNNum a été mobilisé autour de quatre volets :

- *Loyauté et liberté dans un espace numérique en commun*, coordonné par Valérie PEUGEOT, Vice-présidente ;

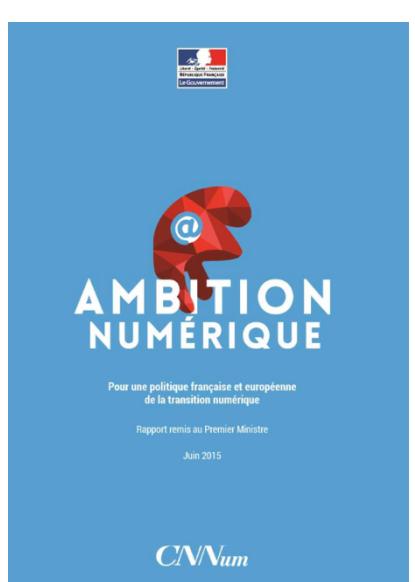
⁵ <https://contribuez.cnnumerique.fr/proposer-un-atelier-relais>

⁶ lien vers l'ensemble des synthèses et données de la concertation <https://contribuez.cnnumerique.fr/actualite/les-6-mois-de-la-concertation-nationale-%E2%80%9Cambition-num%C3%A9rique%E2%80%9D-en-data>

- *Vers une nouvelle conception de l'action publique : ouverture, innovation, participation*, coordonné par Marie EKELAND et Stéphane DISTINGUIN, membres ;
- *Mettre en mouvement la croissance française : vers une économie de l'innovation*, coordonné par Marc TESSIER, membre ;
- *Solidarité, équité, émancipation : enjeux d'une société numérique*, coordonné par Daniel KAPLAN, membre.

Le rapport *Ambition numérique, pour une politique française et européenne de la transition numérique*, a été remis au Premier ministre le 18 juin 2015 à la Gaîté Lyrique, en présence du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du numérique, de la Secrétaire d'État chargée du Numérique, de la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et de la Secrétaire d'État chargée de la Réforme de l'État et de la Simplification auprès du Premier ministre.

Certains concepts et recommandations de ce rapport ont pu être approfondis dans le cadre des travaux ultérieurs du CNNum sur la santé, le travail et l'emploi à l'heure numérique, ou la transformation de l'enseignement supérieur et la recherche. Plusieurs pistes liées à l'agenda numérique européen ont par ailleurs alimenté les travaux de la Commission européenne, relatifs aux plateformes et au soutien à l'innovation. Les positions françaises au niveau international ont été également nourries, notamment à travers la participation du CNNum au SMSI+10. Enfin de nombreuses recommandations ont pu alimenter la consultation gouvernementale et les travaux législatifs autour du projet de loi *Pour une république numérique*, actuellement en discussion au Parlement.



Résumé de la vision

- Construire un cadre juridique assurant les droits individuels et collectifs des citoyens ;
- Repenser les missions et modes d'intervention de la puissance publique en promouvant une culture de l'innovation ouverte ;
- Se doter d'une vision élargie de l'innovation en Europe et de dispositifs ambitieux pour le soutien à l'économie de l'innovation ;
- Affirmer les valeurs de la société numérique : une société solidaire, ouverte et fondée sur les droits humains, qui favorise le pouvoir d'agir et l'innovation partagée

Recommandations clés

Liberté d'expression : redéfinir le rôle des plateformes dans le retrait des contenus illicites, introduire le principe du contradictoire en matière de retrait de contenus décidés par les plateformes.

Plateformes : introduire une obligation générale de loyauté, déclinée dans les relations entre les plateformes et leurs utilisateurs particuliers et vis à vis des autres professionnels.

Données : au delà du droit des personnes à la protection de leur vie privée, introduire le droit l'autodétermination informationnelle, impliquant la maîtrise de leurs données par les individus et la possibilité d'en faire eux-mêmes usages. En prérequis, établir un droit effectif à la portabilité des données.

Régulation innovante : construire un réseau européen d'agences de notation de la loyauté des plateformes, tirant parti des retours des utilisateurs et des expertises existantes et intégrant le levier réputationnel pour une régulation adaptée à l'économie de l'audience.

Économie de l'innovation : inscrire le principe d'innovation dans le droit des marchés publics. Définir un statut d'entreprise européenne innovante pour favoriser l'émulation de champions européens et la constitution de marchés transnationaux. Élargir les sources de financement de l'économie de l'innovation et mobiliser les acteurs de la chaîne du financement pour adapter les financements aux nouveaux modèles économiques.

Gouvernement ouvert : développer la co-élaboration des politiques publiques, la transparence des processus décisionnels, et de nouveaux modes d'évaluation.

Politique de la donnée : opter pour une ouverture par défaut des données publiques avec un objectif général de gratuité. Encourager au cas par cas le partage de données des acteurs économiques et de la société civile, en veillant au respect des droits fondamentaux et à l'équilibre des intérêts des parties prenantes.

Services publics numériques : développer des services publics numériques adaptés aux usages, en partant des expériences des usagers et généraliser la médiation autour des services publics numériques.

Communs et numérique : définir positivement et non par exception le domaine public dans le droit. Faire de la publication ouverte une obligation légale pour la recherche bénéficiant de fonds publics. Garantir la liberté de panorama.

Inclusion : valoriser, structurer et pérenniser une filière de la médiation numérique, faire de l'accès à internet et ses ressources essentielles un droit effectif.

Ressources

- Plateforme de la concertation nationale sur le numérique : www.contribuez.cnnumerique.fr
- Vidéos des journées contributives (interventions, restitutions d'ateliers, pitchs contributifs, ...) : www.dailymotion.com/cnnumerique.fr
- Rapport *Ambition numérique*
<https://contribuez.cnnumerique.fr/sites/default/files/media/CNNum--rapport-ambition-numerique.pdf>



Consultations

4 journées contributives

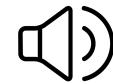
+40 ateliers sur place et en simultané

17 678 contributions dont 1435 propositions pour 5000 participants,

Des partenaires publics tels que le Conseil d'Etat, la CNIL, Etalab, le SGMAP, BPIFrance, la French Tech, la Direction générale du Trésor, la CNCDH, le SGAE, la DAJ

49 "pitches contributifs" issus de citoyens et collectifs privés, publics et associatifs tels qu'Amnesty International, VLC, La Quadrature du Net, The Web Foundation, Sciences po Lille, Simplon.

+70 ateliers relais organisés sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin.



Interventions

Benoît THIEULIN, Libération - *L'internet est sorti du temps de l'innocence*

http://www.liberation.fr/societe/2015/06/18/benoit-thieulin-l-internet-est-sorti-du-temps-de-l-innocence_1331696

Benoît THIEULIN, Usine digitale - *Ma stratégie pour faire bouger la France* <http://www.usine-digitale.fr/editorial/ma-strategie-pour-faire-bouger-l-europe-et-la-france-du-numerique-par-benoit-thieulin-president-du-cnnum.N336649>

Avis du CNNum sur le projet de loi pour une République numérique

Le projet de loi pour une République numérique

Suite à la publication de la stratégie numérique du gouvernement en juin 2015, la création participative du projet de loi *Pour une république numérique* a été expérimentée à travers une plateforme dédiée ouverte durant trois semaines. Plus de 20 000 participants ont ainsi contribué à enrichir le projet de texte du gouvernement par leurs votes, arguments, amendements ou propositions de nouveaux articles. Le CNNum a contribué sur cette plateforme, en proposant de nouveaux amendements, en soutenant ceux d'autres contributeurs, ou en soutenant certains articles présents dans le projet de loi⁷. Plusieurs amendements issus de propositions citoyennes ont été intégrés au texte soumis par la suite à l'avis du Conseil d'Etat. La sélection ou la non sélection des propositions les plus plébiscitées par les contributeurs a fait l'objet d'explications argumentées de la part du gouvernement.

L'Avis du CNNum sur le projet de loi

Le Conseil a été saisi le 6 octobre 2015 du projet de loi pour une “République numérique”. Afin d'éclairer les débats parlementaires, il a rendu son avis sur le texte le 30 novembre 2015, disponible à l'adresse suivante :

[http://www.cnnumerique.fr/
avis-du-cnnum-relatif-au-projet-de-loi-pour-une-republique-numerique/](http://www.cnnumerique.fr/avis-du-cnnum-relatif-au-projet-de-loi-pour-une-republique-numerique/)
(avis mis à jour le 9 décembre 2015)

Dans cet avis, le Conseil remarque que plusieurs dispositions du projet de loi participent effectivement d'une ambition forte de mettre le numérique au service de tous. Il se félicite par ailleurs de la reprise par le Gouvernement d'un grand nombre de ses propositions, en matière notamment d'*open data* ou encore de portabilité des données. Pour s'assurer de leur pleine effectivité, il l'invite néanmoins à clarifier certaines dispositions et à combler certains manques.

Le projet de loi a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Le Conseil s'est réjoui de cette adoption, d'autant plus que l'examen de ce texte a été marqué par une très forte mobilisation des députés : plus de 1 500 amendements ont été déposés et quatre commissions permanentes se sont saisies du texte. Le Conseil a tenu à souligner la qualité des débats, qui témoigne d'une appropriation forte de ces enjeux par la représentation nationale. Par ailleurs, le Conseil s'est félicité des très nombreuses reprises de ses propositions. À cet égard, il est satisfait d'avoir pu jouer à plein son rôle d'éclairage des débats publics, comme l'y invite son décret d'institution.

⁷<http://www.cnnumerique.fr/contribution-du-conseil-national-du-numerique-au-projet-de-loi-pour-une-republique-numerique/>

Le débat à l'Assemblée nationale a été l'occasion d'améliorer sensiblement un certain nombre de dispositions, en particulier concernant l'**ouverture des données publiques** (*open data*), le **droit à la portabilité**, la **loyauté des plateformes**. Le Conseil a notamment salué l'autorisation légale des pratiques de **fouille de textes et de données pour la recherche** (*text and data mining*), mais aussi l'arrivée du débat sur le **domaine commun informationnel** à l'Assemblée nationale et la poursuite annoncée des réflexions autour de ce statut, largement plébiscité sur la plateforme de concertation.

En matière de loyauté des plateformes toutefois, le Conseil a déploré l'adoption d'un amendement visant à imposer aux plateformes en ligne l'élaboration de bonnes pratiques consistant "*notamment [en] la mise en oeuvre de dispositifs techniques de reconnaissance automatisée*" des contenus illicites, qui sont préjudiciables à la liberté d'expression et contraires au régime de responsabilité limitée prévu par la loi pour la confiance dans l'économie numérique.

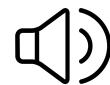
Le projet de loi pour une République numérique sera probablement examiné par le Sénat. Le Conseil restera vigilant quant aux suites législatives, et espère que les sénateurs auront à cœur de renforcer ce texte.

Ressources

- Plateforme d'élaboration participative de la loi : www.republique-numerique.fr Dossier législatif du projet de loi pour une République numérique: http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/republique_numerique.asp
- Avis n°2015-3 relatif au projet de loi pour une République numérique (datant d'avant son adoption à l'Assemblée nationale) : http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/11/Avis-du-CNNum-sur-le-projet-de-loi-numerique_MA9_12.pdf
- Fiches thématiques : <http://www.cnnumerique.fr/pjlnumeriquefiches/>
- Communiqué de presse du 26 janvier 2016, suite à l'examen et à l'adoption en première lecture du projet de loi : <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2016/01/Communique-de-presse-PJL-numerique.pdf>



Consultations



Interventions

Un hackathons - Le 12 décembre 2015, le CNNum a été partenaire d'une journée consacrée à l'étude des données issues de la consultation du projet de loi sur le numérique réunissant des chercheurs, *data scientists*, juristes, associations et militants souhaitant évaluer l'impact de cette initiative, et mettre en valeur la participation des votants⁸.

Présentation des avis rendus sur le projet de loi - Le 18 décembre 2015 était organisée à Numa une table-ronde regroupant les président(e)s des institutions et autorités administratives ayant rendu un avis sur le projet de loi⁹.

⁸<http://www.cnnumerique.fr/hackrepnum-un-hackathon-recherche-autour-de-la-loi-sur-le-numerique-samedi-12-decembre-a-la-paillasse-hackyourphd/>

⁹ Lien vers le communiqué de presse
<http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/20257.pdf>



Loi relative au renseignement

Le Conseil national du numérique s'est saisi de la loi relative au Renseignement, promulguée le 25 juillet 2015. Tout en relevant certaines avancées, notamment le fait que le cadre du renseignement faisait alors - chose rare - l'objet d'un véritable débat au Parlement et dans la société, le CNNum a déploré une extension significative du périmètre de la surveillance sans que celle-ci ne s'accompagne de garanties suffisantes en termes de libertés.

Le Conseil était préoccupé par l'introduction de nouvelles techniques de renseignement, dont certaines confinent à une forme de surveillance de masse, comme c'est le cas du dispositif de traitement automatisé, déployé chez les opérateurs et fournisseurs de services et qui doit permettre la remontée en temps réel de comportements "suspects" sur le réseau. Cet outil de détection automatisé, dont l'efficacité a été très largement remise en question par la communauté scientifique¹⁰, a été considéré comme extrêmement attentatoire aux droits et libertés fondamentales.

En conséquence, le Conseil a tenu à souligner la nécessité de porter une attention particulière au contrôle des techniques de cette surveillance, visant à ce que la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR) dispose de moyens techniques et humains suffisant à l'exercice de ses missions.

Ressources

Communiqué de presse "*le Conseil national du numérique s'inquiète d'une extension du champ de la surveillance et invite à renforcer les garanties et les moyens du contrôle démocratique*"
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/03/2015-03-19_CP_Renseignement-2.pdf

Note à l'attention des membres du Conseil constitutionnel sur le projet de loi relatif au renseignement
<http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2012/02/Note-Conseil-constitutionnel-PJL-renseignementt.pdf>

¹⁰ Compte tenu notamment de l'important taux d'erreur inhérent à ce type de dispositifs (faux positifs).



La santé, Bien commun de la société numérique

En février 2014, la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes a saisi le Conseil national du numérique afin que *“la technologie numérique soit mobilisée au service de la stratégie nationale de santé”*, en particulier sur la question de *“la prévention et de la promotion en santé, notamment auprès des jeunes.”* Le CNNum a ainsi mis en place un groupe de travail composé de Virginie Fauvel (membre pilote), Serge Abiteboul, Christine Balagué, Godefroy Beauvallet, Michel Briand, Virginia Cruz, Stéphane Distinguin, Cyril Garcia et Bernard Stiegler membres du Conseil, et Somalina Pa, rapporteur générale, Camille Hartmann, Charly Berthet et François Levin, rapporteurs. Au regard de l’importance des enjeux du numérique en santé, le Conseil a d’emblée décidé d’élargir ses réflexions à la transformation numérique de notre système de santé. Ainsi, le rapport aborde la question de l’utilisation des données de santé, l’évolution des pratiques médicales ou encore les nouvelles formes de coopération en santé.

Différentes évolutions possibles pour notre système de santé

Le développement du numérique impulse des évolutions d’une ampleur et d’un rythme sans précédent à notre système de santé. À l’heure du numérique, l’innovation en santé est multidimensionnelle, et non pas seulement technologique ou médicale. Elle concerne aussi bien les usages que les nouvelles formes d’organisation collective, les modèles économiques, etc. Les effets de ces innovations sur notre système de santé ne peuvent être analysés sous le seul prisme de l’opposition entre les opportunités et les risques du numérique en santé. Ils doivent faire l’objet d’un débat public impliquant tous les acteurs de la société, dans l’objectif de construire un projet commun en matière de santé.

Une telle vision est d’autant plus importante que nous nous trouvons à l’heure de défis majeurs : l’individualisation croissante de la santé et la montée des inégalités sociales de santé dont le numérique peut aussi être le vecteur. Le numérique rend possible le développement de services e-santé personnalisés y compris voire surtout dans la sphère marchande, facilite une gestion rationalisée de la production et de la consommation de soins, et incite à l’autonomisation de chacun face à sa santé. Face à la montée en puissance d’acteurs économiques internationaux proposant des services de santé toujours plus innovants, l’affirmation d’une vision française en matière de santé devient un enjeu de souveraineté.

La santé, bien commun de la société numérique

L'heure est venue de faire des choix collectifs pour que la transformation numérique de notre système de santé aille dans le sens d'une société plus solidaire et innovante, où la santé est un bien commun. Bien commun, car l'accès au meilleur état de santé possible est un droit fondamental pour tous, le maintien de la qualité de notre environnement et de notre modèle de protection sociale concerne chacun d'entre nous, et la gouvernance de notre système de santé repose sur des coopérations à multiples échelles.

Outiller les citoyens pour leur permettre d'être effectivement tous 'tributaires et dépositaires' de notre système de santé. L'accès effectif à une information de confiance en santé est une condition essentielle à l'activation des droits en santé et à la responsabilisation de chacun, dans une logique d'*empowerment*. L'augmentation du pouvoir d'agir des citoyens peut également se traduire par de nouvelles formes de coopérations que les pouvoirs publics doivent reconnaître et valoriser, notamment pour la résolution des problèmes de santé.

Libérer l'innovation sous toutes ses formes, dans le respect des droits fondamentaux. Afin de voir émerger des alternatives européennes d'envergure sur le marché mondial de la e-santé, il nous faut favoriser la constitution d'un écosystème innovant et adopter des modes de régulation plus agiles. Pour autant, un cadre propice à l'innovation ne peut être constitué au détriment des droits fondamentaux dont le respect doit être garanti par la fixation claire de lignes rouges par le régulateur et une validation régulière par les usages citoyens

Passer du colloque singulier médecin-patient à un réseau du soin et du "prendre soin" constitué des professionnels de santé et du secteur médico-social, l'entourage de proximité (famille et amis, collègues, voisins, etc.), les acteurs proposant de nouveaux services e-santé personnalisés... Le potentiel du collectif en santé pourrait être davantage exploité grâce au numérique, tant pour la production de connaissances que pour l'exercice de nouvelles manières de soigner et de prendre soin. Le CNNum propose d'accompagner l'évolution du rôle du médecin en tant que référent et co-gestionnaire, avec le patient, d'un continuum santé, ainsi que de déployer de nouvelles formes de coopération.

La nécessité d'instruire la place des questions d'éthique dans la société numérique et pour cela de reconsidérer les conditions de la recherche afin d'appréhender au mieux la rupture anthropologique occasionnée par les technologies numériques (chapitre 5 du rapport "Jules Ferry 3.0" et le rapport Ambition Numérique).



Résumé de la vision

“Nous devons réaffirmer notre engagement fort en faveur de l’empowerment des citoyens plutôt que l’autonomisation “subie”, le renouvellement de la solidarité plutôt que la montée des inégalités sociales et la démutualisation du risque, l’innovation ouverte et agile plutôt que le conservatisme sectoriel.”

Virginie Fauvel,
pilote du groupe de travail Santé

Recommandations clefs

Recommandation 1 - Rééquilibrer le poids des contrôles *ex-ante* des solutions innovantes en santé au profit de contrôles *ex-post*, se fondant notamment sur l’expérimentation et l’évaluation par les usages.

Recommandation 5 - Faciliter l’ouverture et la réutilisation des données médico administratives en faveur de la recherche et de l’innovation, dans des conditions protectrices des droits des individus, et en incitant au repartage comme forme de contreparties non-financières.

Recommandation 6 - Concrétiser l’*empowerment* individuel et collectif sur les données de santé, en termes de protection, de maîtrise et de mobilisation à la faveur de nouveaux usages.

Recommandation 7 - Développer la littératie numérique des citoyens et garantir une information de confiance en santé.

Recommandation 15 - Accompagner la constitution d’un réseau de soignants, soignés, aidants, et aidés, c’est-à-dire encourager les nouvelles formes de solidarité intergénérationnelles, sociales, interprofessionnelles recomposant les modes de production du soin et prendre soin.

Ressources

Page du groupe de travail
<http://www.cnnumerique.fr/sante/>

Lettre de saisine
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/07/Saisine-Sante%C3%A9_Mars-2014.pdf

Rapport intégral
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/07/CNNum_Rapport-Sante%CC%81-bien-commun-de-la-soci%C3%A9t%C3%A9-num%C3%A9rique.pdf

Dossier de présentation
<http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/07/CNNum-Dossier-de-pr%C3%A9sentation-Rapport-Sante%CC%81-bien-commun-de-la-soci%C3%A9t%C3%A9-num%C3%A9rique.pdf>

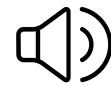


Consultations

8 ateliers de travail thématiques ont été organisés (avril à juin 2014)

Une consultation en ligne sur la santé et une journée contributive à Nantes, dans le cadre de la concertation Ambition numérique (octobre à juin 2015)

Plus de 150 contributeurs et rencontres d'experts



Interventions

Remise du rapport Santé à Marisol Touraine le 13 octobre 2015

Rencontres parlementaires avec l'Association française des diabétiques, novembre 2015

Présentation du rapport au séminaire à l'ARS Ile-de-France, novembre 2015

Réalisation d'un Mooc d'initiation à la e-santé avec Formatic Santé, novembre 2015



Transitions²

Pour une convergence des transition écologique et numérique

Un appel à engagement

Dans le cadre de la mobilisation globale autour de la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, le Conseil national du numérique et les porteurs de l'initiative Transitions² ont souhaité **poser les bases d'un engagement commun, en identifiant des constats, des valeurs mais aussi des défis partagés par les sphères de l'écologie et du numérique.**

Le programme Transitions² réunit la Fondation pour l'Internet Nouvelle Génération (Fing), la Coalition Climat 21, Les Petits Débrouillards, OuiShare, POC21, Terra Eco, Without Model, l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et Place to B.

Issus de l'écologie et du numérique, les auteurs du texte ont souhaité s'adresser à "celles et ceux qui agissent, pensent, militent, inventent, créent" à l'intersection de ces deux sphères, et plus largement à "tous les acteurs animés d'une volonté de réinventer nos manières de vivre dans un monde plus durable et inclusif."

L'appel esquisse des valeurs communes qui pourraient être les bases d'un débat ouvert sur les potentialités de rapprochement - mais aussi les contradictions qui subsistent - entre les deux "grandes" transformations contemporaines. Les auteurs ont joint à cet appel un glossaire "pour mieux se comprendre" ainsi que des exemples de projets emblématiques, "pionniers de la convergence entre écologie et numérique".

Un "barcamp" a ainsi été organisé avec le soutien actif de NUMA le 5 décembre 2015. Il a accueilli tous ceux qui se reconnaissent dans l'appel, afin de partager leurs idées et projets, ou d'engager des actions communes, d'alimenter le catalogue des projets, connaissances et outils recensés sur la plateforme Transitions².



Résumé de la vision

“La transition écologique sait décrire son but, mais pas son chemin. La transition numérique, c'est le contraire. Chacune a besoin de l'autre !”

C'est à partir de cette provocation qu'un groupe d'acteurs issus de l'écologie d'une part, du numérique de l'autre, a choisi de travailler ensemble autour de l'appel à engagement *Transitions*².

Constats communs

- Face à l'urgence climatique - qui n'est en outre qu'une des "frontières planétaires" que l'humanité a franchies ou s'apprête à franchir (biodiversité, acidification des océans...), nous devons repenser nos modèles.
- Au service d'une transition écologique dont nous serions tous les acteurs, le numérique est bien plus qu'un simple outil technique.
- La transition écologique est aussi une nouvelle frontière pour le numérique.

Valeurs communes

- La solidarité entre les générations
- L'ouverture, la collaboration et la mutualisation
- Connaissance et recherche partagées
- L'augmentation des pouvoirs d'agir individuel et collectif
- L'innovation

Défis communs

- Empreinte écologique du numérique
- Nouvelles mesures de la création de valeur
- (Biens) communs
- Articulation des échelles
- Implication des citoyens
- Imaginaires collectifs

Ressources

Page Web de présentation sur le site du CNNum : <http://www.cnnumerique.fr/transitions2/>

Appel à engagement pour la convergence des transitions écologique et numérique :
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/Appel-a%CC%80-engagements_CNNUM_TRANSITIONS2.pdf

La plateforme contributive du programme *Transitions*² : <http://www.transitions2.net>

Communiqué de presse du 25 novembre 2015 "Transitions2 et le Conseil national du numérique lancent un "appel à engagements" pour la convergence entre les transitions écologique et numérique": <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/CP-Transitions2-et-le-CNNum-lancent-un-appel-%C3%A0-engagement-pour-la-convergence-entre-les-transitions-%C3%A9cologique-et-num%C3%A9rique.pdf>



Interventions

Table ronde & Barcamp au NUMA le samedi 5 décembre 2015, en présence de OuiShare, Les Petits Débrouillards, la Fing, l'IDDRRI, et beaucoup d'autres !



Présentation de l'appel à Ségolène ROYAL, Ministre de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie et Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'État chargée du Numérique, lors de l'inauguration de *Place 2 Be* le Samedi 28 novembre 2015.

Intervention de Benoît THIEULIN et Daniel KAPLAN au Grand Palais dans le cadre de la *Breakthrough Night* par ICA le 4 décembre 2015.

Tribune par Benoît THIEULIN et Daniel KAPLAN dans le *Huffington Post* : "Transition²: faire converger les transitions écologique et numérique"¹¹.

¹¹ http://www.huffingtonpost.fr/benoit-thieulin/transition-ecologique-numerique_b_8708912.html



Travail, emploi, numérique : les nouvelles trajectoires

Le Conseil a été saisi en décembre 2014 par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social pour formuler ses propositions sur trois problématiques principales :

- quels nouveaux métiers, quelles nouvelles compétences et comment conduire la transformation numérique des entreprises ?
- quelles sont les pratiques numériques des services publics de l'emploi dans le monde ?
- comment l'automatisation et la numérisation des activités agissent-elles sur le travail et ses conditions ?

Ces questions ont d'abord été abordées lors de la concertation nationale sur le numérique et approfondies dans le cadre d'un groupe de travail dédié, formé en mai 2015 et piloté par Nathalie Andrieux et composé de Benoît Thieulin, Président, Christine Balagué et Valérie Peugeot, Vice-Présidentes, Michel Briand, Nathalie Bloch-Pujo, Virginia Cruz, Pascal Daloz, Francis Jutand, Daniel Kaplan, Laurence Le Ny, Bernard Stiegler, Marc Tessier, Brigitte Vallée, membres du Conseil, Yann Bonnet, Secrétaire général, Somalina Pa, Rapporteur général, Mathilde Bras, Judith Herzog et François Levin, Rapporteurs.

Le rapport final a été remis à la Ministre Myriam El Khomri le 6 janvier 2016 afin de nourrir son projet de loi sur le travail ainsi que d'autres projets : nouvelles opportunités économiques, République numérique, etc..

Le numérique réinterroge nos grilles de lectures traditionnelles de l'emploi, du travail et de l'activité

Incertitudes et controverses autour du futur de l'emploi et du travail

Les scénarios de l'impact du numérique sur l'emploi et le travail sont multiples et relèvent de champs disciplinaires divers (étude d'Oxford, MIT, rapports publics, sociologie, etc.). Le CNNum a donc décidé d'analyser ces scénarios plutôt que de les choisir et a donc réalisé une **cartographie des controverses** permettant de rendre compte de la multiplicité des champs de possibles :

- Quelle place et quel statut pour le travail humain dans la société de demain ?
- Le numérique favorise-t-il une autonomisation émancipatrice des travailleurs ?
- Le salariat est-il dépassé ?
- Le numérique renforce-t-il la segmentation du marché du travail ?
- Utiliser une plateforme, est-ce du travail qui doit être reconnu comme tel ?
- Toute entreprise a-t-elle vocation à être “ubérisée” ?
- Faut-il décorrérer revenu et travail ?
- Quel dialogue social à l’heure du numérique ?
- Faut-il décorrérer protection (droits) et travail (statuts d’emploi) ?

Guider l’action publique et privée, favoriser la capacitation des individus, recréer du collectif

Valoriser les parcours hybrides et favoriser la capacitation des individus

La pluriactivité, l’alternance entre emplois intenses et activités “en respiration” sont des tendances lourdes : aujourd’hui plus de 2,5 millions de personnes sont pluriactives, 10,3% des travailleurs sont non salariés (INSEE, 2014), et les formes particulières d’emplois (CDD, intérim, etc.) prennent du terrain dans l’emploi salarié. Face à ces parcours de moins en moins linéaires, il est essentiel de mieux accompagner les transitions professionnelles et de donner davantage de sécurité pour réduire les risques (formation, protection sociale).

Transformer les organisations pour en faire des lieux d’émancipation et d’apprentissage

La révolution numérique impacte les organisations, en interne, en transformant les méthodes, les outils de travail, les liens hiérarchiques, les modes de production ; et en externe, en favorisant le recours au travail indépendant par exemple. Il est nécessaire de redessiner les relations de travail et son organisation afin de redonner du sens à l’individu et aux collectifs.

Récréer du collectif, pour tous et à toutes les échelles

Pour certaines catégories de travailleurs, l’absence de représentation nuit fortement à leurs conditions de travail, et *a fortiori*, à leurs conditions de vie. L’essor de l’économie collaborative et la place prise par les plateformes numériques dans ce domaine en sont une illustration vivante. Le renouvellement de la démocratie sociale exige de rééquilibrer certains rapports de force et de développer des modes de régulation innovants (principe de loyauté).

Repenser la relation entre le travail et la (re)distribution des richesses

Les projections autour du futur de l’emploi du fait de la révolution numérique, de l’automatisation sont extrêmement incertaines. Dans l’éventualité d’une disparition

massive des emplois, et afin d'anticiper les risques de non-soutenabilité de nos modèles socio-économiques, le CNNum a pris le parti d'interroger la relation entre travail et redistribution des richesses. De nombreux collectifs proposent d'examiner la possibilité d'un revenu de base ou d'un revenu contributif (conditionnel), aussi le CNNum propose de réaliser des simulations et d'accompagner les territoires qui expérimentent de nouveaux modèles de redistribution.

Un rapport de synthèse : 20 recommandations pour redonner sens au travail humain et aux collectifs



Résumé de la vision

« L'automatisation, l'économie collaborative et l'amplification de la pluriactivité ne peuvent résumer à elles seules la période actuelle. Il s'agit de tendances visibles qui masquent des ruptures profondes et fonctionnent comme un test de résilience de nos politiques publiques. »

Nathalie Andrieux, pilote du groupe

Recommandations clefs

Recommandation 4 - Mobiliser le numérique pour valoriser les activités non rémunérées et porteuses de sens individuel et collectif en consacrant un droit individuel à la contribution intégré dans le compte personnel d'activité.

Recommandation 9 - Soutenir les formes alternatives de collectifs de travail : SCOP, SCIC, CAE.

Recommandation 13 - Transformer la formation professionnelle : simplifier la VAE (délais, modes de validation), refondre le *design* pédagogique de la formation continue.

Recommandation 16 - Redynamiser la démocratie sociale en impulsant des logiques de gouvernement ouvert dans le dialogue social.

Recommandation 18 - Construire de nouvelles formes de dialogue social pour prendre en compte l'atomisation du travail : communautés de travailleurs, dialogue social d'écosystème et territorial.

Recommandation 20 - Eclairer et expertiser les différentes propositions et expérimentations autour du revenu de base.

Ressources

Page du groupe de travail : www.cnnumerique.fr/travail

Lettre de saisine : <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2012/02/saisine-travail.pdf>

Rapport "nouvelles trajectoires" : <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/12/Rapport-travail-version-finale-janv2016.pdf>

Dossier de présentation : <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/11/Dossier-de-presse-rapport-travail-emploi-CNNum-VF.pdf>

Comptes rendus de la journée contributive : <http://www.cnnumerique.fr/contribuez-a-la-journee-contributive-sur-travail-emploi-et-numerique-le-19-novembre-prochain/>



Consultations

Plus de 50 auditions : sociologues, économistes, prospectivistes, syndicats, entreprises, fédérations professionnelles.

Journée contributive le 19 novembre 2015 au Conseil économique social et environnemental : 6 ateliers thématiques.

Parmi les organisations qui ont participé à la saisine :

ANACT - Ars Industrialis - Association Travail Emploi Société Europe - Capgemini Consulting - Centre de Recherches interdisciplinaires - CFDT - CGPME - CGT - Confédération générale des SCOP - Conseil d'analyse économique - Dassault Systèmes - Etalab - FING - Fondation Travail Université - France Stratégie - IG Metall - IGAS - Institut de l'économie - Institut Mines Télécom - MEDEF - Medialab Sciences Po - Mouvement français pour un revenu de base - Observatoire de l'ubérisation - Paris School of Economics - Plaine commune - Pôle emploi - Prospective 2100 - Roland Berger - Stagiaires sans frontières - Syntec numérique - Télécom ParisTech - UPA



Interventions

Participation à la conférence sociale, 19 octobre 2015

Participation aux réflexions de la mission de Pascal Terrasse, novembre-décembre 2015.

Remise du rapport à Myriam EL KHOMRI, 6 janvier 2016

Journée Sharers & Workers "De quel modèle social l'économie collaborative est-elle le nom ?", 14 janvier 2016

Séminaire Big Data et emploi organisé par Yann Moulier-Boutang, 21 janvier 2016

Lancement de la plateforme sur le CPA, 21 janvier 2016

Débat : Le revenu universel révolution sociale de demain, 4 février 2016

Interviews :

- [RMC - Nathalie Andrieux](#)
- [France Info - Benoît Thieulin](#)
- [Atlantico - Benoît Thieulin](#)
- [Rue89 - Nathalie Andrieux et Benoît Thieulin](#)
- [Electron Libre - Benoît Thieulin](#)
- [Décideurs - Benoît Thieulin](#)



Transition numérique de l'enseignement supérieur

Le Conseil a été saisi en octobre 2015 par le Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Thierry MANDON, afin de définir les axes majeurs d'une transformation des universités. Le Conseil s'est attaché à accompagner sa vision de la transformation numérique des universités d'une proposition de démarche d'appropriation pragmatique, dans le contexte du PIA3 notamment. Cette proposition a pour objectif de renouveler les bases du dialogue stratégique entre le MESR et les établissements d'enseignement supérieur afin qu'ils construisent leur propre scénario de transformation - dans un contexte d'autonomie des universités - tout en s'inscrivant dans une stratégie commune au niveau national.

Le groupe de travail "Enseignement supérieur et recherche" est piloté par Sophie Pène. Il est composé de Serge Abiteboul, Christine Balagué, Godefroy Beauvallet, Michel Briand, Francis Jutand, Daniel Kaplan, Nathalie Pujo, Brigitte Vallée membres du CNNum, Somalina Pa, rapporteur générale et Camille Hartmann, rapporteur.

Nota : Au moment de la rédaction du présent rapport d'activité 2015 du CNNum, les travaux relatifs à cette saisine sont toujours en cours. Aussi, les éléments ci-dessous reflètent l'état des réflexions à ce stade et ne traduisent pas l'intégralité des conclusions finales.

Le CNNum pour l'ESR

Le CNNum a pris le parti de mener sa réflexion sur la transformation numérique de l'ESR à travers le prisme des traits communs et structurants des sujets traités en trois ans de travaux collectifs. Ces sujets ont concerné l'inclusion sociale, l'éducation, la fiscalité, l'économie des plateformes, la neutralité du net, la santé et le travail. Tous se sont attachés aux transformations que nous qualifions de « numériques ». Provoquées par l'informatique de réseaux, de communication et de données, elles affectent les relations et les organisations humaines, leurs marques sont sociales. Désormais le CNNum les différencie régulièrement par le terme « numérique » des aspects techniques et conceptuels directement informatiques.

Aussi, loin de se limiter à un inventaire de ce que l'outil numérique pourrait apporter à l'ESR face à des changements structurels de plus en plus prégnants, le CNNum porte un regard "du dehors" sur l'ESR, imprégné de ses observations des comportements sociaux aiguisés par les pratiques numériques et qui se répercutent dans la société.

Le CNNum a ainsi abordé la saisine et mûri son point de vue en combinant trois démarches complémentaires :

- une enquête qui a consisté en entretiens approfondis avec des enseignants chercheurs, des DSI, des vice-présidents numériques, et des différentes parties prenantes ;
- une étude de la pensée interne à l'ESR telle qu'on peut la découvrir par le biais de rapports demandés par le ministère ;
- une revisite des savoirs issus de l'acquis accumulé au fil des travaux sur un grand nombre de sujets sociaux et économiques durant les 3 années écoulées.

A l'instar de son constat porté sur l'Education nationale dans le rapport "Jules Ferry 3.0", le CNNum confirme que la transformation numérique de l'Université ne consiste pas seulement en l'importation d'usages et d'outils numériques au service de la pédagogie, ou d'une simple mise à jour des processus et des organisations pour les rendre plus efficents. **Il s'agit d'une transformation bien plus profonde qui doit amener en premier lieu à s'interroger sur le rôle central de l'Université dans la société de la connaissance.** A ce stade, la réponse du CNNum est claire : **l'Université doit être l'opérateur de la métamorphose de la société et poursuivre sa mission de pollinisation des savoirs.** Le défi auquel l'Université doit répondre en se transformant n'est pas tant la préservation de ses prérogatives administratives (certifier, évaluer, etc.) que le maintien d'un niveau élevé d'acculturation, de connaissance de tous les citoyens, qui risque de s'effondrer et sans lequel aucun esprit critique, aucune créativité, aucune possibilité de réponse à d'autres défis économiques, écologiques, sociaux, politiques, n'est possible.

Si les risques de disruption et les craintes de désintermédiation sont fondés, l'ESR peut aussi en tirer un parti énergique. D'abord parce que ces risques ne sont pas forcément là où on les imagine, à l'instar des MOOCs qui au contraire de faire rester les étudiants chez eux, leur redonne l'envie de fréquenter l'université. Ensuite parce que ces tendances qui aujourd'hui affaiblissent l'Université sollicitent ses qualités les plus essentielles. Il appartient à l'ESR de mobiliser une stratégie de croissance fondée sur ses savoir-faire organiques, sa capacité à créer des connaissances nouvelles, à réunir de très nombreuses personnes unies par le désir d'apprendre, et à assurer des relations pédagogiques fondatrices.

Le CNNum a ainsi moins cherché à formuler des recommandations qu'à décrire la place de l'ESR dans une écologie des savoirs qui le met au défi tout en lui donnant l'occasion de délivrer à la société un message clair sur la valeur de l'enseignement supérieur pour le devenir de nos sociétés.

Une réponse tournée vers l'action et le terrain

En lien avec la demande de Thierry MANDON de penser aussi bien la vision stratégique de la transformation de l'Université, que la tactique de son appropriation par chaque établissement, le CNNum s'est donné pour objectif de répondre à la saisine non pas par un rapport analytique, mais par la co-conception d'un dispositif qui doit **faciliter le dialogue stratégique** entre le Ministère et les établissements d'enseignement supérieur, **améliorer la visibilité de l'écosystème** sur la stratégie d'investissement, et **favoriser l'émergence ou le renforcement des formes de coopération et de mutualisation entre les établissements**.

Le Conseil national du numérique propose à cette fin un ensemble de ressources pour accompagner les acteurs de l'ESR à formaliser et dérouler leur stratégie de transformation numérique. Ces outils ne sont pas "finis" au sens où il appartient bien sûr aux acteurs de les enrichir, des les challenger, de les tester, bref, de les améliorer par leur retour d'expérience du terrain.

Ce set d'outils est aujourd'hui en cours de coréalisation par le CNNum et l'ensemble des parties prenantes (administrations, acteurs universitaires, acteurs de l'Ed Tech, etc.). A la date de rédaction du présent rapport, il est constitué de :

- **une note de synthèse** décrivant la vision portée par le CNNum sur la transformation numérique de l'ESR et dont les grandes lignes ont été données plus haut ;
- **un référentiel d'actions** répondant à une double exigence : décrire un socle de base et des horizons communs aux établissements dans le cadre d'une stratégie nationale d'une part, et laisser la main aux établissements quant à la construction d'un chemin praticable de transformation *ad hoc*, en tenant compte de leurs spécificités, ressources, contexte, environnement local, etc. d'autre part ;
- **un recueil de cas inspirants** qui illustrent et prouvent la faisabilité des actions décrites dans le référentiel ;
- **5 fiches de scénarios standard** qui donnent à voir sur l'utilisation du référentiel d'action en mettant l'accent sur une source de valeur pour l'Université donnée (ex : contribution des étudiants, communs de la pédagogie, etc.) ;
- **un questionnaire à destination des étudiants** qui les embarque dans un exercice prospectif (Comment se représentent-ils le quotidien à venir ? Estiment-ils que le vécu actuel de l'ESR les y prépare ?).

Toujours dans la volonté de s'inscrire dans une démarche innovante de construction collective et d'appropriation au fil de l'eau par les acteurs auxquels ils sont destinés, ces

outils ont fait l'objet d'un séminaire de co-design d'une journée le 15 février 2016, en présence de représentants de toutes les parties prenantes et du ministre Thierry MANDON



Résumé de la vision

- Le sens de la transformation numérique de l'ESR doit être celui de son maintien en tant qu'opérateur de la métamorphose de la société et de pollinisateur des connaissances.
- Face à des risques de disruption certains portés par les industries culturelles numériques notamment, l'ESR doit se remobiliser sur ses compétences essentielles : production de nouveaux savoirs, fédération d'une communauté apprenante, etc.



Consultations

Séminaire de co-design le 15 février 2016 au
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la
recherche

N/A



Interventions



Autres contributions

Contributions à la consultation de l'ARCEP sur les plateformes

Le Conseil national du numérique a contribué à la consultation publique de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) sur sa revue stratégique.

Il s'agit pour l'Autorité de repenser la régulation à l'ère du numérique. Face à la transversalité des nouveaux défis posés par le numérique, le CNNum réaffirme le besoin de preuve de créativité institutionnelle. Il apparaît en effet de plus en plus nécessaire d'adapter le design institutionnel, comme le travail des autorités sectorielles, dans une approche décloisonnée. Plus encore, c'est certainement la philosophie de la régulation elle-même qu'il nous faut repenser à l'heure du numérique.

Dans son rapport Ambition numérique, le Conseil national du numérique proposait ainsi de nouveaux leviers, dans le sens d'une approche plus souple et collaborative de la régulation. C'est ce qui l'a conduit à recommander la création d'une agence de notation des acteurs numériques. Cette structure, qui devra nécessairement s'appuyer sur un réseau ouvert de contributeurs, pourra être chargée d'examiner et d'évaluer, de manière publique et transparente, le comportement et les pratiques des acteurs en ligne.

Lien vers la contribution du Conseil à Revue stratégique de l'ARCEP :

http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/CNNum_Consultation-ARCEP.pdf

Communs

Le Conseil national du numérique a tenu à porter le sujet des communs informationnels dans le débat public. Il a tout d'abord été abordé dans le rapport *Ambition numérique*, où les enjeux relatifs à l'*open access*, au domaine commun informationnel et à la liberté de panorama ont été largement évoqués (volet IV du rapport). Dans le cadre des débats qui ont entouré le projet de loi sur la République numérique, le CNNum a tenu à rendre visibles ces thématiques, via l'avis qu'il a publié sur le projet de loi, des auditions, des fiches explicatives et des interventions dans la presse.

Liens vers les fiches explicatives :

- Text and data mining

http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/11/CNNum_Fiche_TDM.pdf

- Open access

http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/11/CNNum_Fiche_Open-Access.pdf

- Domaine commun informationnel

http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/11/CNNum_Fiche_Domaine-commun.pdf

- Liberté de panorama

http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/11/CNNum_Fiche_Panorama.pdf

De manière générale, les communs, comme mode singulier de gestion et d'appropriation de ressources, fondé sur le partage et une gouvernance collective, irriguent largement la vision du Conseil national du numérique dans un ensemble de domaines. La notion de communs désigne un modèle de propriété et de gestion collective des ressources qui s'inscrit dans l'histoire longue des "communaux", ces ressources naturelles gérées par tous les individus d'une communauté. Grâce au numérique les communs ont fait l'objet d'un intérêt nouveau, du fait notamment des modes de production inédits qu'il permet - le logiciel libre et la production pair-à-pair, plus largement, en sont des exemples révélateurs. A cet égard, le Conseil national du numérique a qualifié Internet lui-même de bien commun, dans le cadre de sa défense de la neutralité du Net. De plus les communs peuvent être au cœur d'une la transition écologique outillée par la collaboration entre pairs, comme l'a souligné le Conseil dans son appel à engagement "Pour une convergence écologique et numérique", dans la mesure où ils permettent également une gestion à long terme de ressources limitées.

En ce qui concerne les communs de la connaissance, en particulier, le Conseil estime qu'ils sont autant de gisements d'initiatives, de créativité et de mobilisation des individus dans un but collectif. Il est donc nécessaire de protéger et de promouvoir la libre diffusion des

savoirs et de la culture via un nouveau cadre juridique, adapté aux potentialités nouvelles offertes à notre société par l'arrivée d'Internet, afin d'en faire une société plus solidaire, plus équitable et plus émancipatrice. C'est ce que le Conseil a défendu dans le cadre d'un appel signé avec plusieurs associations de défense des biens communs informationnels (Wikimédia, Savoires Communs, Vecam, Regards citoyens).

Recommandations clés

- Donner un statut positif aux communs et au domaine public ;
- Développer le libre accès aux publications scientifiques et aux données de la recherche publique (*open access*) ;
- Autoriser la fouille de texte et de données pour la recherche ;
- Consacrer la liberté de panorama.

Ressources

Tribune dans le journal Le Monde, publiée le 10 septembre 2015 - "Favorisons la libre diffusion de la culture et des savoirs" :

http://lemonde.fr/idees/article/2015/09/10/favorisons-la-libre-diffusion-de-la-culture-et-des-savoirs_4751847_3232.html

Communiqué de presse du 10 septembre 2015 - "Soixante-quinze personnalités du monde de la science, de la recherche, du numérique et de la culture soutiennent la consécration des biens communs de la connaissance dans le futur projet de loi numérique" : <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/09/CP-Tribune-sur-les-biens-communs-de-la-connaissance.pdf>

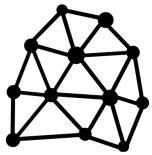
Communiqué de presse du 13 novembre 2015 - "Le Conseil national du numérique appelle le gouvernement à aller plus loin sur la diffusion des connaissances, des œuvres et des données" : <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/CP-Le-CNNNum-appelle-le-gouvernement-a%CC%80-aller-plus-loin-sur-la-diffusion-des-connaissances-des-oeuvres-et-des-donne%CC%81es1.pdf>

Déclaration commune du 6 janvier 2016 - "Promouvoir les communs – pour une société de la connaissance partagée et inclusive" avec les organisations Open Law, le Droit Ouvert ; SavoiresCom1 ; Wikimédia France; Communia ; Vecam ; La Quadrature du Net ; Framasoft ; Regards Citoyens ; La Paillasse ; Libertic :

<http://www.savoirescom1.info/2016/01/promouvoir-les-communs-pour-une-societe-de-la-connaissance-partagee-et-inclusive/>

Fiches thématiques sur le projet de loi pour une République numérique, publiées le 13 janvier 2016 : <http://www.cnnumerique.fr/pjlnumeriquefiches/>

Participation de Benoît Thieulin au débat "Les communs et la Loi" avec Axelle Lemaire et Stefano Rodota, dans le cadre du festival "Le temps des communs" : <https://air.mozilla.org/les-communs-et-la-loi/>



Europe et international

Plan d'action franco-allemand “Agir pour l’innovation” (API)

Le Conseil national du numérique a élaboré, en collaboration avec son homologue allemand, le Comité consultatif « Jeunes entreprises du numérique » (BJDW), un **plan d'action franco-allemand “Agir pour l’Innovation” (API)**. Les deux conseils avaient été saisis conjointement le 29 septembre par Sigmar Gabriel, Ministre fédéral de l’Economie et de l’Energie, et Emmanuel Macron, Ministre de l’Economie, de l’Industrie et du Numérique.

Ils ont remis leurs propositions pour l’innovation et la transformation numérique en Europe aux deux ministres le 27 octobre 2015, au cours de la **conférence numérique franco-allemande, présidée par le Président de la République François Hollande et la Chancelière fédérale allemande, Angela Merkel**, en présence de Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, ainsi qu’Andrus Ansip, Vice-Président de la Commission.

Le plan d'action contient 15 recommandations concrètes sur le marché unique du numérique, l'éducation et la formation numérique, le développement d'un écosystème de startups européen, ou encore le financement de l'innovation.

Le Comité consultatif “Jeunes entreprises du numérique” (Beirat Junge Digitale Wirtschaft) conseille le ministre fédéral de l’Économie et de l’Énergie pour toutes les questions relatives à l’économie numérique, et en particulier celles concernant le développement et la croissance des startups en Allemagne. Il est composé de membres bénévoles choisis en raison de leurs compétences dans ce domaine. Depuis sa création en 2013, le comité est présidé par Tobias KOLLMANN, professeur en gestion d’entreprise, spécialiste de l’économie numérique et de l’entrepreneuriat.



Résumé de la vision

“L’objectif historique de convergence franco-allemande trouve une nouvelle dimension, celle de jouer un rôle moteur dans l’orientation de la transition numérique de nos économies et de nos sociétés. L’Allemagne et la France forment un couple historiquement à l’origine de la construction et de la dynamique européennes ; elles sont appelées aujourd’hui à reprendre ce rôle, absolument nécessaire pour être à la hauteur des enjeux.”

Benoît THIEULIN

Recommandations clefs

Numérique, éducation et promotion de l’entrepreneuriat : La France et l’Allemagne peuvent faire de tous des citoyens acteurs de la société de demain.

- Généraliser l’enseignement d’un socle commun de compétences numériques dans les programmes éducatifs européens ;
- Faire des investissements dans l’éducation numérique une priorité européenne ;
- Consolider un réseau ouvert d’écoles, instituts et centres de recherche, notamment autour d’un vaste programme de recherche transdisciplinaire sur le numérique au niveau européen.

Ecosystèmes numériques européens de startups : L’Europe doit permettre à ses jeunes pousses de se positionner comme des acteurs européens par naissance.

- Financer les places de marché virtuelles et les rencontres entre startups, investisseurs, ETI et grands groupes ;
- Développer et fédérer les programmes d’échanges entre incubateurs, *clusters* et villes européennes ;
- Soutenir l’harmonisation des régimes fiscaux et sociaux et développer les programmes d’accueil pour les startups partout en Europe.

Numérique, capital-risque et innovation en Europe : Donner aux entreprises européennes l’accès à un financement durable, pour assurer leur cycle de développement et d’innovation sur le long terme.

- Établir un environnement plus attractif pour les *business angels* européens ;
- Améliorer l’accès aux marchés financiers pour les startups ;
- Engager la transition d’un financement basé principalement sur de la dette vers un financement plus abondant en fonds propres.

Marché numérique européen : L’Europe doit définir et instaurer les conditions d’un cadre équilibré et propice à l’innovation.

- Créer une agence de notation des plateformes à l’échelle européenne ;
- Réaffirmer que les profits doivent être taxés là où ils sont réalisés et développer la notion de présence fiscale numérique ;
- Élaborer une position franco-allemande officielle sur les négociations commerciales en cours en veillant à préserver la souveraineté numérique européenne.

Transformation numérique de l'économie européenne : l'ensemble de notre tissu économique doit s'ouvrir aux opportunités et aux modèles de demain.

- Accompagner le développement de l'internet des objets et du big data par le développement de normes et standards ouverts, promouvoir la fouille de textes et de données, ainsi que la portabilité des données ;
- Développer une stratégie d'innovation ouverte commune par la création d'incitations fiscales et de plateformes pour la coopération entre entreprises ;
- Financer le développement d'un maillage d'ateliers de production et d'innovation ouvertes (fab labs, makerspaces) en Europe.

Ressources

Page Web dédiée sur le site du CNNum : <http://www.cnnumerique.fr/api/>

Lettre de saisine de Sigmar Gabriel, Ministre fédéral de l'Economie et de l'Energie, et d'Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

Version française

<http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/09/Courrier-saisine-VFR.pdf>

Version allemande <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/Courrier-saisine-VDE-1.pdf>

Communiqué de presse du 29 septembre 2015 : "Le Comité consultatif "Jeunes entreprises du numérique" et le Conseil national du numérique travaillent ensemble à un plan d'action franco-allemand pour l'écosystème numérique européen"

Version française <http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/06/CP-Saisine-conjointe-des-ministres-fran%C3%A7ais-et-allemand.pdf>

Version allemande http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/20150928_BJDW-CNNum.pdf

Communiqué de presse du 27 octobre 2015 : "Le Conseil national du numérique et le Comité consultatif "Jeunes entreprises du numérique" remettent un plan d'action commun aux gouvernements français et allemand"

Version française http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/Communiqu%C3%A9-de-presse_BJDW-CNNum.pdf

Version allemande http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2016/01/20151027_BJDW_CNNum.pdf

Plan d'action "Agir pour l'innovation" (API)

Version française http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/BJDW_CNNum_ActionPlan_Final_VF.pdf

Version allemande http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/BJDW_CNNum_ActionPlan_Final_DE.pdf

Version anglaise http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/BJDW_CNNum_ActionPlan_Final_ENG.pdf

Synthèse du plan d'action

Version française http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/Actionplan_FR_HD.pdf

Version allemande http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/Actionplan_DE_HD.pdf

Version anglaise http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/Actionplan_ENG_HD.pdf

Dossier de presse de la conférence numérique franco-allemande (versions française et allemande)

http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/conference_numerique_27102015.pdf

Déclaration commune des ministres allemand et français de l'Economie

Version française

http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/Declaration_conference_numerique_finale_FR.pdf

Version allemande

http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/Declaration_conference_numerique_finale_DE.pdf



Consultations



Interventions

Parmi les organisations consultées :

Ambassade de France en Allemagne - BPIFrance - Caisse des dépôts et consignations - Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie - Comité pour la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (*StraNES*) - Commissariat général à l'investissement (CGI) - Crédit Mutuel Arkéa - DG Connect (Commission européenne) - Direction générale des entreprises (DGE) - Direction générale des Finances publiques (DGFiP) - Direction générale du Trésor - EIT Digital - EnterNext - Erasmus for Young Entrepreneurs - European Business and Innovation Centre Network (EBN) - Fondation iFRAP (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques) - French Tech - Fundshop - Impact Hub Berlin - Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) - Mairie de Paris - Marktwächter Digitale Welt (VZBV) - MyMicroInvest - NUMA - Trans Europe Experts

Déjeuner commun des membres du CNNum et du BJDW le 27 octobre 2015

Présentation du plan d'action par Benoît THIEULIN et Tobias KOLLMANN lors de la conférence franco-allemande sur le numérique à l'Elysée le 27 octobre 2015

Tribune de Tobias KOLLMANN dans le *Huffington Post* en Allemagne le 31 octobre 2015 : "Deutsch-französischer Plan: 15 Schritte für ein digitales Europa"¹²

Interview de Benoît THIEULIN dans la revue annuelle *Das Netz* en Allemagne le 10 décembre 2015 : "Mehr digitale Ambition für Europa"¹³

¹² [tp://www.huffingtonpost.de/tobias-kollmann/15-vorschlaege-fuer-digitales-europa_b_8420116.html](http://www.huffingtonpost.de/tobias-kollmann/15-vorschlaege-fuer-digitales-europa_b_8420116.html)

¹³ <http://dasnetz.online/mehr-digitale-ambition-fuer-europa/>

Stratégie numérique européenne

Dans la continuité de ses précédents travaux, notamment de la consultation nationale sur le numérique menée en 2014 et 2015, le Conseil national du numérique s'est prononcé sur deux consultations publiques lancées par la Commission européenne :

- **Consultation publique sur l'environnement réglementaire concernant les plateformes, les intermédiaires en ligne, les données et l'informatique en nuage (cloud), ainsi que l'économie collaborative.** Elle a été lancée par la Commission européenne le 24 septembre dernier. Il s'agit là de la première étape de l'examen, par la Commission, des questions relatives aux plateformes, qui viendra étayer une analyse complète du rôle des plateformes et des intermédiaires prévue dans les premiers mois de 2016.
- **Consultation publique sur la numérisation des services publics.** Elle a été lancée par la Commission européenne le 30 octobre. Elle concerne le prochain plan d'action *eGovernment* (pour la période 2016-2020). Le Conseil national du numérique y a répondu conjointement avec son homologue allemand, le *Beirat „Junge Digitale Wirtschaft“* (Comité consultatif “Jeunes Entreprises du Numérique”).

Ressources

Réponse à la consultation sur l'environnement réglementaire concernant les plateformes, les intermédiaires en ligne, les données et l'informatique en nuage (cloud), ainsi que l'économie collaborative (en anglais) :

http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/11/PositionCNNum_ConsultationonplatformsEUCommission.pdf

Réponse à la consultation sur la numérisation des services publics avec le comité consultatif allemand “Jeunes entreprises du numérique” (en anglais) :

<http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/11/DigitalpublicservicesPositionpaper.pdf>



Interventions, tribunes, interviews

Participation de Marie EKELAND au “Startup Europe Summit 2015” à Berlin les 12 et 13 février 2015.

Réunion de travail avec Eric Peters, DG Connect, le 9 avril 2015.

Participation de Benoît THIEULIN à la table ronde “Feuilles de route numériques française et européenne : quel échelon pertinent pour quelle régulation ?”, organisée par Renaissance

Numérique et France Stratégie le 1er juillet 2015.

Audition de l'eurodéputée Julia REDA sur la révision de la directive de 2001 sur l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information, au cours de la plénière du vendredi 3 juillet.

Déplacement à Bruxelles de Benoît THIEULIN et Marie EKELAND le 15 juillet 2015 : Présentation du rapport "Ambition numérique", notamment sur la régulation des plateformes ainsi que le financement et le soutien à l'innovation en Europe, devant l'EPSC, la Commission européenne (membres de cabinets) et la DG Connect.

Organisations internationales

Au cours de l'année 2015, le CNNum a été sollicité pour participer à plusieurs rendez-vous internationaux, soit directement au sein d'organisations internationales, soit dans le cadre de déplacements du gouvernement ou encore pour des événements.

Parmi les contributions du CNNum à l'international :

- **Participation à l'élaboration de la position française dans le cadre du Sommet mondial pour la société de l'information +10, décembre 2015** : 10 ans après le Sommet de Tunis, une Assemblée générale s'est tenue au siège de l'ONU, et organisée conjointement par le Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMIS), l'Union Internationale des Communications (IUT) et l'UNESCO. L'objectif était de prendre des nouvelles mesures sur le numérique (accès à la société de l'information, gouvernance, régulation et financement). Le CNNum a participé à l'élaboration de la position de la France sur les nouveaux engagements pris lors du sommet de décembre 2015
- **Task force numérique dans le cadre du plan BEPS (Base erosion and profit shifting) de l'OCDE** : dans la continuité de ses travaux sur la fiscalité du numérique (rapport de 2013, pilotage d'une étude académique), le CNNum intervient régulièrement à des réunions et comités de pilotage pour nourrir les réflexions et négociations internationales sur l'adaptation des systèmes fiscaux à la révolution numérique.

Lien vers l'intervention de Benoît Thieulin (task force du 27 août 2015) :
<http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/08/Intervention-Benoit-Thieulin-OCDE-BEPS.pdf>

- **Projet de traité transatlantique de commerce et d'investissement** : dans la continuité de ses travaux sur le volet numérique du projet de TTIP, le

CNNum, par l'intermédiaire du Secrétaire général, participe activement au Comité de suivi stratégique mis en place par le Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur. Des réunions sont organisées environ une fois par mois et permettent des échanges riches entre parties prenantes (élus, entreprises, membres de la société civile, administrations)

- **Participation à JIQ, événement francophone organisé à Québec en novembre 2015** : la Rapporteur générale y a présenté la concertation Ambition numérique menée par le CNNum, notamment auprès d'acteurs de l'administration québécoise. Suite à cette présentation, un échange plus approfondi a été organisé avec des représentants du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations québécois, qui souhaitent s'inspirer de l'action du CNNum dans le cadre de leur propre stratégie numérique.
- **Accompagnement de la délégation du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique en Israël et dans les Territoires palestiniens, septembre 2015** : la visite de lieux d'innovation a permis au Secrétaire général d'avoir une meilleure perspective sur les conditions de réussites des écosystèmes numériques en Israël (financement, formation, etc.)

À propos du Conseil national du numérique

Décrets

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, créée par le décret n° 2011-476 du 29 avril 2011¹⁴. Ses missions ont été redéfinies et étendues par le décret n° 2012-1400 du 13 décembre 2012¹⁵ du Président de la République, présenté en Conseil des ministres le 12 décembre 2012.

Le Conseil national du numérique a pour mission de formuler de manière indépendante et de rendre publics des avis et des recommandations sur toute question relative à l'impact du numérique sur la société et sur l'économie. À cette fin, il organise des concertations régulières, au niveau national et territorial, avec les élus, la société civile et le monde économique. Il peut être consulté par le Gouvernement sur tout projet de disposition législative ou réglementaire dans le domaine du numérique.



CNNum @CNNum · 4 Sep 2015

Réunion plénière pour la rentrée du CNNum avec au programme: la saisine santé, travail... et la venue de @axellelemaire

◀ ▶ 11 1 ...

¹⁴ Décret n°2011-476 du 29 avril 2011 portant création du Conseil national du numérique : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023928752&dateTexte=&categorieLien=id>

¹⁵ Décret n° 2012-1400 du 13 décembre 2012 relatif au Conseil national du numérique : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026767396>

Composition du CNNum

Les membres de sa formation plénière ont été nommés, pour un mandat de trois ans, par le décret du 17 janvier 2013 portant nomination au Conseil national du numérique¹⁶.

- La formation plénière comprend 30 personnalités du numérique provenant d'horizons multiples : recherche, enseignement, la société civile, médias, entreprise, etc. La parité est assurée.
- La session élargie comprend des membres nommés au titre des assemblées et des collectivités.

La composition du CNNum a été renouvelée en février 2016 par décret du Président de la République¹⁷.

Formation plénière

Président

Benoît Thieulin, Fondateur et directeur de l'agence d'innovation numérique, La Netscouade.

Bureau

Christine Balagué, Vice-présidente libertés et droits fondamentaux, Titulaire de la Chaire “réseaux sociaux à l’Institut Mines-Télécom-TEM

Godefroy Beauvallet, Vice-président services publics et vie citoyenne, AXA Group Head of Ecosystem et maître de conférence associé à Télécom ParisTech

Tariq Krim, Vice-président écosystème et innovation, PDG-fondateur de Jolicloud

Valérie Peugeot, Vice-présidente transition numérique et société de la connaissance, chercheuse à Orange Labs, en charge des questions de prospective au sein du laboratoire de sciences humaines et sociales ; Présidente de l’association Vecam

¹⁶ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026954791>

¹⁷

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=472DB98DBC7D4C25F055258C45504C33.tpdila15v_3?cidTexte=JORFTEXT000032000469&dateTexte=&oldAction=recHJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000031999976

Membres

Serge Abiteboul, Directeur de recherche à l'INRIA et membre du laboratoire LSV à l'ENS Cachan

Nathalie Andrieux, Membre du Conseil de surveillance et du Comité d'audit de Lagardère SCA, membre du Conseil d'administration et du comité des nominations et des rémunérations du Groupe Casino, Présidente du conseil d'administration de l'ENSCI-Les Ateliers

Ludovic Blecher, Directeur du Fonds pour l'Innovation Numérique de la Presse Google & AIPG

Michel Briand, Responsable de la formation à Télécom Bretagne et acteur de réseau de réseaux coopératifs

Virginia Cruz, Designer chez IDSL

Pascal Daloz, Directeur général adjoint de Dassault Systèmes en charge de la stratégie et du développement

Marylène Delbourg-Delphis, PDG de Talent Circles

Stéphane Distinguin, Fondateur et Président de l'agence FaberNovel et Président du pôle de compétitivité Cap Digital Paris Région

Marie Ekeland, Fondatrice de Daphni et co-Présidente de France Digitale

Virginie Fauvel, Directrice Unité Digital et Market Management d'Allianz Santé

Cyril Garcia, Directeur Général de Capgemini Consulting

Audrey Harris, PDG de Soubis

Francis Jutand, Directeur scientifique de l'Institut Mines Télécom en charge de la recherche et de l'innovation

Daniel Kaplan, Délégué général de la Fondation pour l'Internet Nouvelle Génération (la FING)

Laurence Le Ny, Directrice Musique et Culture du groupe Orange

Tristan Nitot, Directeur produit à Cozy Cloud

Sophie Pène, Professeur à l'Université Paris Descartes

Nathalie Bloch-Pujo, Directrice d'Hachette Tourisme

Lara Rouyrès, Entrepreneur, co-fondatrice et CEO de Selectionnist et fondatrice de Dealissime.com (devenu livingsocial)

Jean-Baptiste Rudelle, Fondateur et Président de Criteo

Cécile Russeil, Directrice juridique groupe Ubisoft Entertainment

Bernard Stiegler, Philosophe, président de l'association Ars Industrialis et Directeur de l'Institut de Recherche et d'Innovation (IRI) du Centre Georges Pompidou

Marc Tessier, Administrateur de VidéoFutur et Président du Forum des Images

Brigitte Vallée, Directrice de recherche au CNRS

Formation élargie

La session élargie du Conseil national du numérique comprend 9 membres supplémentaires nommés :

Au titre des deux assemblées :

- **M. Bruno Retailleau**, Sénateur de Vendée
- **M. Pierre Camani**, Sénateur du Lot-et-Garonne
- **Mme Laure de la Raudière**, Députée d'Eure-et-Loir
- **M. Christian Paul**, député de la Nièvre.

Au titre des collectivités territoriales :

- **M. John Billard**, Maire du Favril (Eure-et-Loir)
- **M. Claudy Lebreton**, Président du Conseil général des Côtes-d'Armor
- **Mme Pascale Luciani-Boyer**, adjointe au Maire de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne)
- **M. Henri Nayrou**, Député honoraire, ancien Président de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)
- **M. Akim Oural**, conseiller communautaire pour Lille Métropole, en charge de l'économie numérique, Ville de Lille

Secrétariat général

Yann Bonnet, Secrétaire général

Somalina Pa, Rapporteur général

Charly Berthet, Rapporteur

Mathilde Bras, Rapporteur

Camille Hartmann, Rapporteur

Judith Herzog, Rapporteur

Jan Krewer, Rapporteur

François Levin, Rapporteur

Rosemarie Césaire-Gédéon, Responsable logistique et financière

Organisation du CNNum

Formation plénière

La formation plénière comprend les 30 membres du Conseil national du numérique. Il s'agit de l'enceinte décisionnelle qui vote et arrête les décisions de manière collégiale.

Une réunion plénière est tenue une fois par mois, habituellement le premier vendredi du mois. Elle s'organise en deux à trois temps :

- **Un premier temps consacré à l'actualité du CNNum** : les derniers événements, auditions, demandes et projets de saisine. Le Secrétariat général peut également présenter une actualité plus générale concernant le numérique ;
- **Un deuxième temps dédié à la discussion de fond sur les saisines en cours** : les membres pilotes d'une saisine présentent un point d'avancement, et le cas échéant, le Conseil délibère puis vote un rapport et/ou un avis ;
- **Un troisième temps consacré à un échange avec une personnalité extérieure** : Ministre, directeur d'administration, élu européen, etc, souvent en lien avec une saisine en cours. Parmi les intervenants en 2015 : Axelle Lemaire, Sophie Béjean, Julia Reda, Sébastien Soriano, BJDW ;

Au quotidien, les membres communiquent par voie électronique sur les différents sujets d'actualité, les saisines, et les actions à engager.

Formation élargie

La formation élargie comprend les 30 membres de la formation plénière ainsi que les membres nommés au titre des assemblées et des collectivités territoriales.

Elle se réunit au moins une fois par an, en présence du Secrétariat général, afin de définir le programme de travail du Conseil. Elle permet de diversifier les sujets de travail et de faire le lien entre l'action du Conseil national du numérique et les collectivités. Leur connaissance des écosystèmes locaux permet aussi au Conseil de faire remonter et mettre en lumière des initiatives, expérimentations locales.

Au cours de l'année 2015, le Conseil national du numérique a d'ailleurs été sollicité par plusieurs collectivités souhaitant mettre en place un Conseil du numérique local, dont :

- **le Conseil départemental de Seine Saint Denis** : le Conseil départemental du numérique et un portail *Open data* ont été inaugurés en janvier 2016¹⁸
- l'Agglomération Val de Garonne qui envisageait de lancer un Conseil territorial du numérique du Pays de Val de Garonne Guyenne Gascogne

¹⁸ <http://www.seine-saint-denis.fr/La-Seine-Saint-Denis-territoire-du-numerique.html>

Une fois par an, un séminaire est organisé avec l'ensemble des membres du CNNum (formation élargie). Cette journée permet à la fois d'échanger sur le fonctionnement du CNNum, les sujets à traiter et peut aussi comprendre des sessions de travail durant lesquelles les membres avancent sur une saisine, un projet, etc.



CNNum @CNNum · 13 Feb 2015

Phase d'élaboration des recommandations avec les membres du @CNNum en s'appuyant sur les synthèses des consultations



13

5

...

*Séminaire du 13 février 2015
Elaboration collective des recommandations pour le rapport Ambition numérique*

Le Bureau

Composé du Président (Benoît Thieulin) et des quatre Vice-présidents (Christine Balagué, Godefroy Beauvallet, Tariq Krim, Valérie Peugeot), le Bureau est l'instance de pilotage des actions du Conseil, aux fins d'organiser la vie quotidienne du Conseil. À ce titre, il se réunit de façon hebdomadaire en présence du Secrétariat général. Si cela est nécessaire, le Président peut inviter d'autres membres à y participer, afin qu'ils présentent un projet ou mettent à jour le bureau sur l'activité d'un groupe de travail ou d'un projet.

Le Bureau définit les priorités qui seront abordées, avec l'ensemble des membres et du Secrétariat général, lors de la réunion plénière mensuelle. Il donne, également, les grandes orientations à suivre pour les travaux présents et futurs du Conseil. La veille de l'actualité est centrale, puisqu'elle permet au Bureau de prendre position et, éventuellement, de définir les actions à mettre en oeuvre dans le cadre des missions dédiées au Conseil. Il est aussi en charge de représenter activement le Conseil auprès des parties prenantes, de l'administration, et des décideurs publics (cabinets ministériels, élus, etc.).

Les groupes de travail

Méthodologie

Dans le cadre de chaque saisine ministérielle ou auto-saisine, un groupe de travail est constitué. Il est composé d'un groupe de cinq à quinze membres et soutenu par une équipe du Secrétariat général. À l'intérieur des Groupes de travail, un membre du Conseil est désigné "membre pilote". Il est en charge de structurer et coordonner ladite saisine.

Le Groupe de travail se réunit le plus régulièrement possible. Les réunions permettent de cadrer le périmètre de la saisine, d'arrêter le calendrier, de déterminer la méthodologie de consultation de l'écosystème (auditions, journées contributives, hackathons, participation à des événements), de décider des sujets prioritaires à porter et d'organiser la rédaction des recommandations finales. Le groupe présente de manière régulière son avancement à l'ensemble des membres durant les réunions plénières et porte le rapport une fois publié.

Journées contributives

Dans le cadre d'une saisine, une ou plusieurs journées contributives sont organisées. L'objectif est d'ouvrir le travail du Conseil à l'écosystème numérique et aux parties prenantes concernées (entreprises, membres de la société civile, chercheurs, administrations, etc.). Le plus souvent, des ateliers thématiques sont organisés, durant lesquels les participants proposent leur vision d'un diagnostic et élaborent collectivement des pistes d'actions, qui seront ensuite reversées dans le rapport final.

Ces temps contributifs constituent des alternatives complémentaires à une méthodologie uniquement basée sur des auditions individuelles. Ils permettent également de mobiliser l'intelligence collective.



[Simplon.co](#) [@simplonco](#) · 19 Nov 2015

Restitution atelier nvx modèles de #redistribution par [@valeriepeugeot](#) au #JCTravail #CNNum [@CNNum](#) à [@lecese](#)



...

Le Secrétariat général

Composition

Le Secrétariat général est composé d'un Secrétaire général, d'un Rapporteur général, d'une équipe de six rapporteurs, et d'une assistante de direction. Il se réunit avec le Président une fois par semaine pour définir le programme de travail et les actions à venir. Il assiste à l'ensemble des réunions (bureau, plénière).

Missions

Le Secrétariat général fournit ses moyens au Conseil. Il assure plusieurs missions :

- organisation des réunions plénières, des réunions de bureau, et des réunions d'équipes ;
- accompagnement dans le pilotage des groupes de travail formés pour traiter les saisines et auto-saisines (organisation des réunions contributives, prises de rendez-vous, travail de recherche, aide à la rédaction des documents, rédaction des comptes rendus des réunions publiques, etc.) ;
- communication et représentation du CNNum auprès de l'administration, des écosystèmes numériques, des organisations internationales et de la presse.

Veille, prospective et travail collaboratif

Le Secrétariat général intervient en soutien au Conseil dans la réalisation du travail de fond des groupes de travail.

- **Le cadrage des saisines** : lorsque le Conseil est saisi d'un sujet, le Secrétariat général, et plus spécifiquement ses rapporteurs, réalisent un travail préparatoire des saisines. Cela passe par des recherches documentaires, des comparaisons internationales, des rapports d'étonnement, qui permettent par la suite aux groupes de travail de mieux délimiter le périmètre d'une saisine et d'en définir les étapes. Il s'engage à assurer la transdisciplinarité des recherches et à fournir aux membres suffisamment de matière pour avancer dans l'élaboration des recommandations ;
- **L'accompagnement des groupes de travail** : l'équipe du Secrétariat général assure la coordination du travail des groupes en organisant les réunions contributives (logistique, achats, relations avec les prestataires), rédigeant les comptes rendus, et proposant des actions. Il est en contact permanent avec les membres et s'attache à offrir aux membres, bénévoles et souvent pris par leurs responsabilités professionnelles, un cadre de travail efficace, favorable au travail collaboratif et à l'enrichissement mutuel ;
- **La rédaction des rapports, avis, et décisions** : en collaboration avec les membres des groupes de travail, le Secrétariat général contribue au travail rédactionnel des rapports, avis et décisions, et produit des documents de communication et des contenus sur le site et les réseaux sociaux ;
- **Le travail de veille et de prospective** : au quotidien, le Secrétariat général est également très actif dans le travail de veille et de prospective sur tous les sujets ayant trait au numérique (veille presse, institutionnelle, législative, etc.). Cela permet aux membres du Conseil d'être alertés quotidiennement et de déterminer la pertinence de certaines actions (réactions par communiqué de presse, rendez-vous, création d'un groupe de travail ad hoc, etc.).

Communication et animation du réseau du Conseil

L'animation du réseau élargi du Conseil national du numérique s'appuie en partie sur des outils de communication en ligne classiques :

- **Le site internet** : il contient l'ensemble des documents publiés par le Conseil (avis, rapports, décisions, communiqués de presse), ainsi que des pages spécifiques aux différentes saisines du Conseil, invitant l'ensemble des parties prenantes à contribuer aux concertations. Toutes les semaines, le Conseil publie

un agenda institutionnel non exhaustif, rassemblant les rendez-vous législatifs et événements relatifs à l'écosystème numérique français et international, via l'agenda collaboratif Open Agenda ;

- **Les réseaux sociaux** : le Conseil s'attache à une transparence maximale autour de ses activités – groupes de travail, réunions contributives, etc. – et anime des comptes Twitter, Facebook, Flickr et Dailymotion afin de porter les messages du Conseil auprès du grand public et des médias. Lors des réunions contributives, des fils Twitter sont créés, permettant aux participants de prolonger leurs débats. Les membres du Conseil, ainsi que des personnalités extérieures, n'hésitent pas à enrichir le Conseil en relayant des articles de presse, des études, etc. ;
- **L'animation de l'écosystème numérique français** : le Secrétariat général soutient le Conseil national du numérique afin qu'il soit représenté et entendu lors d'événements et de rencontres relatives au numérique, en France, et quand cela est possible, à l'étranger. Les membres du Conseil et en particulier son président, Benoît Thieulin, participent régulièrement à des débats afin de porter les messages et recommandations produits dans les avis du Conseil. Tous les membres du Conseil sont également sollicités pour leur expertise sur tel ou tel enjeu ; le Secrétariat général peut les assister dans l'élaboration d'éléments de langage, de notes techniques, ou l'organisation d'actions de communication ad hoc.

Ressources en ligne

Site web : <http://www.cnnumerique.fr>

Agenda : <https://openagenda.com/agendanumerique?cibul=>

Compte Flickr (images) : <https://www.flickr.com/photos/cnnum/>

Compte Facebook : <https://www.facebook.com/cnnumerique.fr>

Compte Twitter : <https://twitter.com/CNNum>

Compte Dailymotion : <http://www.dailymotion.com/cnnumeriquefr>

Compte LinkedIn: <https://www.linkedin.com/grps/Conseil-National-Num%C3%A9rique-4817883/about>

Note budgétaire

Le budget du Conseil national du numérique est public. Il est fixé par l'intermédiaire du Secrétariat général des Ministères économiques et financiers. La dotation globale de fonctionnement pour l'année 2016 est de 90 87 euros. La note budgétaire est disponible sur : <http://www.cnnumerique.fr/budget/>.

CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE (CNN)

DOTATION 2016 Proposition de répartition

	Dotation 2015 notifiée	Dotation 2015 actualisée (*)	Consommation au 31/12/2015 (**)	Dotation ouverte 2016
Affranchissement	1 920	1 420	1 248	1 440
Documentation	2 496	2 336	2 331	2 688
Fournitures de bureau	960	840	835	870
Frais de mission	51 264	44 160	44 125	49 248
Frais de représentation	26 880	17 380	17 632	24 000
Prestations d'impression	0	420	420	430
Prestations de reprographie	2 880	11 320	11 139	6 092
Prestations linguistiques	2 880	1 604	1 604	1 632
Etudes	0	0	0	0
Gratifications des stagiaires	0	16 000	14 842	0
Sous-Total Logistique (*)	89 280	95 480	94 176	86 400
Informatique	5 249	15 473	16 986	4 474
Total DGF	94 529	110 953	111 162	90 874

(*) abandonnement et ouverture réserve 6 200

(**) Affranchissement 30/11/2015, gratifications stagiaires 31/10/2015

Liste des réunions, rendez-vous, interventions

Année	Mois	Jour	Objet	Participants
2015	4	3	Réunion plénière CNNum	
2015	4	3	Réunion bimensuelle concertation Matignon	Yann Bonnet et Somalina Pa
2015	4	10	Réunion de bureau CNNum	
2015	4	15	Rencontre avec Eric Peters, DG Connect	Benoît Thieulin et SG
2015	4	17	Réunion de bureau CNNum	
2015	4	17	Observatoire de la gouvernance ouverte (Décider ensemble)	Camille Hartmann
2015	4	24	Réunion de bureau CNNum	
2015	4	30	Réunion bimensuelle concertation Matignon	Yann Bonnet et Somalina Pa
2015	4	30	Rendez-vous avec Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat aux Sports	Benoît Thieulin
2015	5	6	Réunion plénière CNNum	
2015	5	6	Réunion avec Abdel-Maled Ria, Conseiller économie et industrie du Président de l'Assemblée nationale	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	5	6	Réunion avec Julien Pouget, conseiller industrie auprès du Président de la République	Benoît Thieulin, Yann Bonnet, Somalina Pa
2015	5	7	Participation à la "re-publica" à Berlin	Tariq Krim, Jan Krewer
2015	5	6	Réunion de bureau CNNum	
2015	5	15	Rendez-vous avec Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	5	15	Rendez-vous avec Pierre-André Imbert et François-Xavier Petit, directeur de cabinet et conseiller auprès de François Rebsamen, Ministre du Travail	Yann Bonnet, Bernard Stiegler, Judith Herzog, Mathilde Bras
2015	5	25	Comité de suivi stratégique de politique commerciale - Secrétariat d'Etat au Commerce Extérieur	Yann Bonnet
2015	5	26	Réunion de travail santé	
2015	5	29	Réunion de bureau CNNum	

2015	6	4	Réunion du groupe de travail santé	
2015	6	5	Réunion plénière du CNNum	
2015	6	5	Déjeuner du groupe de travail éducation	
2015	6	8	Comité de suivi stratégique de politique commerciale	Yann Bonnet
2015	6	10	Réunion préparatoire de la stratégie numérique - Matignon	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	6	11	Comité de pilotage PIA Fonds Transition numérique et modernisation de l'action publique	Yann Bonnet
2015	6	12	Réunion de bureau CNNum	
2015	6	12	Réunion du groupe "Travail"	
2015	6	12	<u>Note à l'attention des membres du Conseil constitutionnel sur le PJL relatif au renseignement</u>	Benoît Thieulin, Yann Bonnet, Charly Berthet
2015	6	15	Rendez-vous avec Stéphane Pallez, Présidente de la Française des Jeux	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	6	16	Audition au Sénat sur le projet de résolution pour une stratégie européenne du numérique globale, offensive, et ambitieuse (M. Bruno Sido)	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	6	17	Audition à la Commission ad hoc sur le numérique de l'Assemblée nationale	Benoît Thieulin, Godefroy Beauvallet, Stéphane Distinguin, Marie Ekeland, Daniel Kaplan, Valérie Peugeot, Yann Bonnet, Camille Hartmann
2015	6	18	<u>Remise du rapport Ambition Numérique à la Gaîté Lyrique</u>	En présence de Manuel Valls, Premier Ministre, Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Marisol Touraine, Ministre de la Santé, des Affaires sociales et du Droit des Femmes, Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique, Clotilde Valter, Secrétaire d'Etat chargée de la Réforme de l'Etat et de la Simplification
2015	6	19	Réunion de bureau CNNum	
2015	6	19	Réunion à la Caisse des Dépôts et des Consignations sur les orientations du PIA 3 sur l'économie collaborative	Benoît Thieulin, Valérie Peugeot, Yann Bonnet, Mathilde Bras

2015	6	22	Présentation du rapport Ambition numérique au Syntec numérique	Benoît Thieulin, Yann Bonnet, Charly Berthet, Mathilde Bras, Judith Herzog, François Levin
2015	6	24	Audition au Conseil d'Etat sur les données d'intérêt général	Benoît Thieulin, Marc Tessier, Valérie Peugeot, François Levin
2015	6	24	Rencontre avec les députés Christian Paul et Patrice Martin-Lalande, co-présidents du groupe d'études "Internet et société numérique"	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	6	26	Jury Sport Numericus	Yann Bonnet
2015	6	26	Réunion de bureau CNNum	
2015	6	29	Présentation du rapport Ambition numérique au MEDEF	Benoît Thieulin, Yann Bonnet, Charly Berthet, Marc Tessier, Marie Ekeland,
2015	6	29	Rendez-vous avec le cabinet du Premier ministre	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	6	30	Réunion plénière du comité de suivi stratégique de la politique commerciale - Quai d'Orsay	Yann Bonnet
2015	7	1	Conférence France Stratégie - Renaissance numérique	Participation de Benoît Thieulin à la table ronde "Feuilles de route numériques française et européenne : quel échelon pertinent pour quelle régulation ?"
2015	7	3	Réunion plénière du CNNum	en présence de Julia Reda, députée européenne
2015	7	7	Rendez-vous avec Anne-Gaëlle Javelle (cabinet de Marisol Touraine)	Virginie Fauvel, Somalina Pa, Camille Hartmann, Charly Berthet
2015	7	8	Réunion cabinet Macron	Yann Bonnet
2015	7	10	Réunion de bureau CNNum	
2015	7	15	Présentation du rapport "Ambition numérique" devant l'EPSC, la Commission européenne (membres de cabinets) et la DG Connect à Bruxelles	Benoît Thieulin et Marie Ekeland, accompagnés de Judith Herzog et Jan Krewer
2015	7	17	Rendez-vous avec Robert Tanner, Directeur pour la politique des télécommunications et du e-commerce au Bureau du US Trade Représentative	Benoît Thieulin
2015	8	25	Rendez-vous avec Fleur Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	8	27	Réunion de la task force numérique (BEPS) - OCDE	Benoît Thieulin, Yann Bonnet

2015	8	27	Réunion du groupe de travail santé	
2015	8	28	Réunion de bureau CNNum	
2015	8	31	Entretien téléphonique avec Tobias Kollmann, Président du Comité consultatif "Jeunes entreprises du numérique" en Allemagne	Benoît Thieulin, Jan Krewer
2015	8	31	Rendez-vous au cabinet d'Emmanuel Macron	Sur le plan d'action franco-allemand Benoît Thieulin, Yann Bonnet, Jan Krewer
2015	9	1	Rendez-vous avec Amnesty International	Yann Bonnet, Somalina Pa, Charly Berthet
2015	9	2	Réunion du groupe de travail Santé	
2015	9	2	Rendez-vous avec Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	9	3	Audition au Conseil économique, social et environnemental Sur les nouveaux rapports entre industrie et services	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	9	4	Réunion plénière du CNNum	
2015	9	6	Déplacement en Israël avec Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie	Yann Bonnet
2015	9	9	Rendez-vous avec Maud Bailly et Georges-Etienne Faure, conseillers auprès du Premier ministre	Yann Bonnet, Charly Berthet
2015	9	10	Réunion du groupe "Travail"	
2015	9	11	Réunion de bureau CNNum	
2015	9	11	Comité de pilotage Noé	Benoît Thieulin
2015	9	17	CNCIS : Jean-Marie DELARUE	Benoît Thieulin, Yann Bonnet, Charly Berthet
2015	9	17	Lancement de la Grande école du numérique	Benoît Thieulin, Stéphane Distinguin, Yann Bonnet
2015	9	18	Réunion de bureau CNNum	
2015	9	22	Audition à la Commission des lois de l'Assemblée nationale sur le projet de loi relatif à l'accès et à la gratuité des informations publiques	Yann Bonnet, Camille Hartmann, François Levin
2015	9	22	Déjeuner numérique avec le Président de la République au Palais de l'Elysée	Benoît Thieulin, Valérie Peugeot, Christine Balagué

2015	9	24	Rendez-vous avec Mme Stik du cabinet d'Emmanuel Macron	Yann Bonnet, Jan Krewer
2015	9	25	Réunion de bureau CNNum	
2015	9	25	Comité de pilotage sur la conférence numérique franco-allemande	Yann Bonnet
2015	9	25	Comité de pilotage Noé	Somalina Pa
2015	9	26	Lancement de la consultation sur le PJL numérique à l'Hôtel de Matignon	Mathilde Bras
2015	10	1	Rendez-vous avec Jean-Paul Delevoye, Président du CESE	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	10	1	Rendez-vous avec Jean-Noël Tronc, DG de la SACEM	Benoît Thieulin, Marc Tessier, Valérie Peugeot, François Levin
2015	10	2	Rendez-vous avec Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Benoît Thieulin, Sophie Pène, Somalina Pa
2015	10	2	Réunion plénière du CNNum	
2015	10	5	Débat sur "les communs et la loi" avec Stefano Rodota	Fondation Mozilla, en présence d'Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat au Numérique Benoît Thieulin, Valérie Peugeot
2015	10	5	Réunion sur les propositions du CNNum pour la conférence franco-allemande sur le numérique à l'Elysée	Benoît Thieulin, Yann Bonnet, Somalina Pa, Jan Krewer
2015	10	8	Point téléphonique avec le cabinet de Marisol Touraine	Somalina Pa, Camille Hartmann, Charly Berthet
2015	10	8	Réunion plénière du comité de suivi stratégique de la politique commerciale - Quai d'Orsay	Yann Bonnet
2015	10	9	Réunion de bureau CNNum	
2015	10	9	Entretien téléphonique avec Tobias Kollmann, Président du Comité consultatif "Jeunes entreprises du numérique" en Allemagne	Benoît Thieulin, Yann Bonnet, Jan Krewer
2015	10	9	Réunion de pilotage sur la conférence numérique franco-allemande	Yann Bonnet
2015	10	9	Comité de pilotage Noé	Benoît Thieulin, Yann Bonnet

2015	10	6	Avis relatif au Projet de loi numérique	Le CNNum a remis son avis à Axelle Lemaire sur le projet de loi pour une République numérique. Il a également participé à la consultation en ligne en rappelant ses recommandations du rapport Ambition numérique
2015	10	7	Intervention débat democratie 2.0	Yann Bonnet
2015	10	12	Réunion avec Pierre-André Imbert, Directeur de Cabinet de Myriam El Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du dialogue social	Yann Bonnet, Nathalie Andrieux, Mathilde Bras, Judith Herzog
2015	10	13	<u>Remise du rapport Santé à Marisol Touraine</u>	
2015	10	16	Réunion de bureau CNNum	
2015	10	16	Réunion de pilotage sur la conférence numérique franco-allemande	Yann Bonnet, Jan Krewer
2015	10	19	Conférence plénière "le travail à l'heure du numérique" de la Grande conférence sociale	Benoît Thieulin
2015	10	20	Audition à la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale sur les "avances à l'audiovisuel public" pour 2016	Somalina Pa, Camille Hartmann
2015	10	23	Réunion de bureau CNNum	
2015	10	23	Réunion de pilotage sur la conférence numérique franco-allemande	Yann Bonnet, Jan Krewer
2015	10	23	Comité de pilotage Noé	Nathalie Andrieux
2015	10	27	Déjeuner à Bercy CNNum-BJDW	A l'occasion de la conférence franco-allemande sur le numérique, les membres du CNNum et leurs homologues allemands se sont réunis pour un déjeuner de travail
2015	10	27	<u>Plan d'action franco-allemand "Agir pour l'innovation"</u>	Le CNNum et son homologue allemand, le BJDW ont remis aux Ministres de l'Economie français et allemand leurs recommandations communes dans le cadre de la conférence franco-allemande sur l'économie numérique

2015	10	30	Réunion de bureau CNNum	
2015	11	3	Réunion avec la Mission Terrasse sur l'économie collaborative	Yann Bonnet, Mathilde Bras, Camille Hartmann, Jan Krewer, Judith Herzog
2015	11	3	Audition à l'Assemblée nationale sur la réforme du droit d'auteur en Europe	Benoît Thieulin, Marc Tessier, Yann Bonnet
2015	11	5	Réunion à Matignon sur l'article 8 du PJL numérique	Valérie Peugeot, Yann Bonnet, François Levin
2015	11	6	Réunion plénière du CNNum	
2015	11	6	Déjeuner de travail du groupe "enseignement supérieur"	
2015	11	9	Réunion de travail sur la charte Transitions ²	Daniel Kaplan, Camille Hartmann, Jan Krewer
2015	11	10	IGF Meeting - Gouvernance de l'internet	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	11	13	Réunion du groupe "Travail"	
2015	11	16	Réunion de travail sur la charte Transitions ²	Daniel Kaplan, Camille Hartmann, Jan Krewer
2015	11	18	Participation au sommet numérique du gouvernement allemand - Réunion de travail avec Tobias Kollmann, président du Comité consultatif "Jeunes entreprises du numérique" en Allemagne	Jan Krewer
2015	11	19	Journée contributive au Conseil économique social et environnemental	en présence de Myriam El Khomri, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et de Jean-Paul Delevoye, Président du CESE "Que peut être le futur de l'emploi, que doit être l'avenir du travail à l'heure du numérique ?"
2015	11	20	Réunion de bureau CNNum	
2015	11	20	Réunion du groupe "Travail"	
2015	11	23	Colloque Afnic / Ifri	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	11	23	Réunion de préparation du Barcamp Transitions2 au NUMA	Daniel Kaplan, Jan Krewer

2015	11	28	<u>Pour une convergence des transitions écologique et numérique</u>	Présentation par Daniel Kaplan, Yann Bonnet, Jan Krewer, Camille Hartmann, de l'appel à Ségolène ROYAL et Axelle LEMAIRE, lors de l'inauguration de Place 2 Be le Samedi 28 novembre 2015.
2015	11	26	Audition auprès du rapporteur du PJL Numérique Luc Belot	Yann Bonnet, Charly Berthet, Judith Herzog
2015	11	27	Réunion de bureau CNNum	
2015	11	27	Comité de pilotage Noé	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	12	2	Réunion du groupe Travail	
2015	12	4	Réunion plénière du CNNum	
2015	12	4	Déjeuner de travail du groupe Enseignement supérieur	
2015	12	4	Intervention au Grand Palais dans le cadre de la Breakthrough Night par ICA le 4 décembre 2015	Benoît Thieulin, Daniel Kaplan
2015	12	5	Barcamp Transitions2	Daniel Kaplan, Serge Abiteboul, Michel Briand, Jan Krewer, Camille Hartmann
2015	12	9	Comité de pilotage PIA Fonds Transition numérique et modernisation de l'action publique	Yann Bonnet
2015	12	9	Rencontre avec la Commission numérique de l'Assemblée nationale	Présentation de leur rapport sur les droits et libertés à l'heure du numérique Benoît Thieulin, Godefroy Beauvallet, Marc Tessier, Charly Berthet, Mathilde Bras, Jan Krewer, Yann Bonnet
2015	12	9	Réunion avec Olivier Lenot (Cabinet de Thierry Mandon)	Sophie Pène, Somalina Pa, Camille Hartmann
2015	12	11	Réunion de bureau CNNum	
2015	12	10	Rendez-vous avec Pascal Terrasse	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2015	12	12	HackRepNum organisé par Hack Your PhD	Charly Berthet, Mathilde Bras, Yann Bonnet, Valérie Peugeot
2015	12	15	ONU - Délégation française au SMSI+10 (Sommet mondial sur la société de l'information) New York	Yann Bonnet
2015	12	18	Numa - Présentation des avis rendus sur le projet de loi : table ronde	Yann Bonnet
2015	12	18	Réunion de bureau CNNum	
2015	12	21	IGF - Mission TTIP, TISA, Safe Harbor	Yann Bonnet, Charly Berthet

2015	12	21	Petit-déjeuner avec Thierry Mandon <u>Remise du rapport Nouvelles Trajectoires à Myriam El Khomri</u>	Sophie Pène, Somalina Pa, Yann Bonnet
2016	1	6	Réunion plénière du CNNum et Buffet déjeunatoire avec Axelle Lemaire	
2016	1	8		
2016	1	12	Data day - Stratégie d'open data et développement de l'économie de la donnée	Godefroy Beauvallet
2016	1	14	Rencontre annuelle avec les membres de la formation élargie	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2016	1	14	Sharers&Workers (économie collaborative)	Mathilde Bras, Judith Herzog, François Levin
2016	1	20	Rendez-vous avec Ollivier Lenot et Bertrand Monthubert (cabinet de Thierry Mandon)	Sophie Pène, Somalina Pa, Camille Hartmann
2016	1	21	Séminaire Big data et emploi (UTC Compiègne)	Sophie Pène puis Mathilde Bras, Judith Herzog, François Levin
2016	1	25	8e Forum international de la cybersécurité	Charly Berthet, François Levin
2016	1	29	Rendez-vous avec Julien Pouget et Adrienne Brotons (cabinet du Président de la République)	Benoît Thieulin, Yann Bonnet
2016	1	29	Séminaire Conventions : Vers un droit global du numérique ?	Yann Bonnet, Mathilde Bras, Jan Krewer, François Levin, Benoît Thieulin

Liens utiles

Toutes nos saisines, avis et décisions sont disponibles sur notre site Internet :
<https://www.cnnumerique.fr>.

LES RAPPORTS ET AVIS DU CNNUM

Note sur la transition numérique de l'enseignement supérieur
(à venir)

Rapport "Travail, emploi, numérique : les nouvelles trajectoires" (janvier 2016)
<http://www.cnnumerique.fr/travail/>

Avis relatif au projet de loi pour une République numérique (novembre 2015)
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/Avis-du-CNNUM-sur-le-projet-de-loi-numerique_VF.pdf

Appel à engagement pour la convergence entre les transitions écologique et numérique (novembre 2015)
<http://www.cnnumerique.fr/transitions2/>

Innovation et transformation numérique en Europe - Plan d'action franco-allemand : Agir pour l'Innovation - avec le Beirat Junge Digitale Wirtschaft (octobre 2015)
http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2015/10/BJDW_CNNUM_ActionPlan_Final_VF.pdf

Rapport sur la santé, bien commun de la société numérique (octobre 2015)
<http://www.cnnumerique.fr/le-cnum-presente-son-rapport-sur-la-sante-bien-commun-de-la-societe-numerique/>

Rapport Ambition numérique : pour une politique française et européenne de la transition numérique (juin 2015)
<http://www.cnnumerique.fr/presentation-enjeux-rapport/>

Communiqué de presse sur le projet de loi renseignement (mars 2015)
<http://www.cnnumerique.fr/reseignement/>

Rapport Jules Ferry 3.0 : bâtir une école créative et juste dans un monde numérique (octobre 2014)
<http://www.cnnumerique.fr/education>

Avis sur le projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme (juillet 2014)

<http://www.cnnumerique.fr/terrorisme/>

Rapport sur la neutralité des plateformes : réunir les conditions d'un environnement numérique ouvert et soutenable (juin 2014)

<http://www.cnnumerique.fr/plateformes/>

Avis sur le volet numérique du projet de partenariat transatlantique (mai 2014)

<http://www.cnnumerique.fr/ttip>

Avis sur les libertés numériques (décembre 2013)

<http://www.cnnumerique.fr/libertes-numeriques/>

Avis sur les contenus et comportements illicites en ligne (décembre 2013)

<http://www.cnnumerique.fr/contenus-illicites/>

Avis sur la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel (novembre 2013)

<http://www.cnnumerique.fr/avis-prostitution/>

Rapport “Citoyens d'une société numérique : accès, littératie, médiations, pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion” (novembre 2013)

<http://www.cnnumerique.fr/inclusion/>

Rapport sur la fiscalité à l'heure du numérique (septembre 2013)

<http://www.cnnumerique.fr/fiscalite/>

Avis sur l'enseignement de l'informatique (juin 2013)

<http://www.cnnumerique.fr/enseignementinformatique/>

Avis sur la Net Neutralité (mars 2013)

<http://www.cnnumerique.fr/neutralite>

Conseil national du numérique
Bâtiment Atrium - 5 place des vins de France
75573 Paris Cedex 12

<https://www.cnnumerique.fr>

Contact Presse
Yann Bonnet
Secrétaire général
presse@cnnumerique.fr

